

ETUDES ET RECHERCHES

Violence à l'école



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA FORMATION DES CADRES ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Département de l'Éducation Nationale

unicef  
1946 - 2006

Violence à l'école

SOMMAIRE

Résumé	7
Les résultats	7
Une réalité qui ne fait pas plaisir	7
Mais des perspectives très encourageantes	7
37 recommandations pour arrêter la violence en commençant à l'école	7
Contexte et justification	8
Objectif	9
Définition de la violence	9
Réalisation	9
Présentation de l'étude	10
1. Méthodologie	11
Présentation générale	10
Méthodologie de l'enquête qualitative	11
Objectifs de l'enquête qualitative	11
Champ de l'enquête auprès des enfants	11
Champ de l'enquête auprès des enseignants	11
Déroulement de l'enquête qualitative sur le terrain, organisation de l'équipe, facilités et difficultés	11
Grilles d'entretien de l'enquête qualitative avec les enfants et les enseignants	12
Méthodologie de l'enquête quantitative	13
Objectifs de l'enquête :	13
Champ de l'Enquête :	13
Populations Cibles :	15
Les élèves	15
Les enseignants :	15
Les parents	15
Les directeurs	15
Les questionnaires	16
Formation et collecte des données :	17
Traitement informatique des données	17
2. Les résultats	18
Les résultats de l'enquête qualitative	18
L'enquête qualitative auprès des enfants	18
Différentes formes de violences signalées par les enfants	18
L'enquête qualitative auprès des enseignants	19
En conclusion	20
Les résultats de l'enquête quantitative	21
Caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée	21
Résultats	21
Une lecture analytique des résultats des deux enquêtes	32
Des pratiques courantes et légitimées	32
Des faits critiques	32
La question du harcèlement sexuel	32
Un ministère qui interdit, une société qui permet, une société qui réproouve	33
Un corps enseignant conscient et en difficulté	33
Des enseignants défenseurs des enfants	36
Recommandations	37
Au niveau de la classe	38
Au niveau de l'établissement scolaire	39
Au niveau de la délégation de l'éducation nationale	40
Au niveau de l'académie régionale d'éducation et de formation	41
Au niveau du ministère	42
Au niveau de la société, plus largement	43
Bibliographie	44

Ecole Supérieure de Psychologie

88, Bd. Ibnou Sina

C.I.L – Casablanca –

Tél : 022 95 16 60 – 022 95 16 66 – Fax : 022 95 06 62

Site Web : www.psychosup.com

E-mail : info@psychosup.com / E-mail : psychosup@menara.ma

Autorisée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique sous le N° 183/2002



La présente étude a été réalisée par l'Ecole Supérieure de psychologie de Casablanca. Un comité de pilotage réunissant plusieurs départements ministériels et l'UNICEF sous la présidence du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a soutenu la réalisation des différentes étapes.

Le texte du rapport est le fruit d'une analyse qui a fait l'objet d'une concertation entre le Département de l'Education Nationale représenté principalement par la Direction de l'évaluation, de la vie scolaire et des formations communes aux académies, l'UNICEF et l'Ecole Supérieure de Psychologie de Casablanca.

Résumé

L'objet de l'étude était la violence vécue par les enfants, UNICEF oblige.

L'étude rassemble et analyse les résultats de deux enquêtes, l'une au moyen de 100 entretiens réalisés avec des groupes d'enfants (1411 enfants en tout) l'été dernier et quelques entretiens avec des enseignants, l'autre par questionnaires sur un échantillon représentatif des différents milieux scolaires /régions (194 écoles primaires, plus de 5000 enfants, de 1800 enseignants, de 800 parents, de 194 directeurs).

Les résultats

Une réalité qui ne fait pas plaisir

Les châtiments corporels, bien qu'interdits, sont largement pratiqués à l'école y compris sous des formes assez dures (87 % des enfants disent avoir déjà eux-mêmes été frappés, 60% avec règles, bâtons ou tuyaux, 73% des enseignants disent l'avoir fait).

La première cause semble être le devoir non fait.

Les parents pratiquent eux-mêmes ces châtiments mais, semble-t-il dans une mesure un peu moindre (61% des enfants disent avoir été frappés par leurs parents). Bon nombre d'entre eux approuvent, voire doublent la correction... c'est une méthode éducative.

La pratique de sévices graves y compris d'abus sexuels a été relevée et la question demande à être étudiée de près.

Ces châtiments engendrent chez les enfants frappés ou témoins de châtiments de la peur, un sentiment d'injustice et la haine de l'école et des enseignants.

Mais des perspectives très encourageantes

Les enseignants regrettent de s'être laissés allés à ces gestes (85% d'entre eux).

Parents, enfants et enseignants mettent tous au premier rang des éléments de qualité de l'école la question de l'écoute, de la communication et de l'aide.

Les enseignants et les directeurs mettent au premier rang des suggestions, pour un ministère qui voudrait instaurer un climat non violent à l'école, le renforcement de la formation initiale et continue (79 et 73 %). Ceci vient loin devant les autres items tels les programmes ou les effectifs allégés par exemple.

Les enseignants et les directeurs sont dans leur majorité pour une participation des enfants des écoles primaires aux conseils de gestion des établissements (62 % et 70% de oui à cette question).

Les enseignants, les directeurs et les enfants sont pour des lieux et instances de discussion sur ce sujet.

37 recommandations pour arrêter la violence en commençant à l'école

Issues de ces résultats, adaptées à la réalité du pays, ancrées dans des pratiques et expériences déjà amorcées ou facilement réalisables, 37 recommandations / actions sont aujourd'hui proposées à la discussion. Elles ciblent tous les niveaux de l'institution scolaire, les communautés et la société, chacun ayant une part à prendre dans cette réalisation des droits de l'enfant. Elles s'inscrivent dans une problématique

droits et devoirs qui vise le passage de la violence génératrice de peurs et de haines ; à des sanctions éducatives. Selon l'angle d'attaque choisi pour la région, « Stop à la violence, Commençons par l'école », elles utilisent le système scolaire comme porte d'entrée pour résoudre un problème qui n'est pas seulement celui de l'école.

Contexte et justification

Dans le cadre de la décennie consacrée à l'éducation et la formation, le Ministère de l'Education Nationale et l'UNICEF ont réalisé une étude sur la violence vécue par les enfants à l'école. Cette étude prend place dans le contexte de l'étude sur la violence vécue par les enfants et les femmes réalisée au niveau international par l'UNICEF. Dans la région Moyen Orient et Afrique du nord, traversée par des conflits dont les enfants sont victimes et parfois hélas acteurs, le choix s'est porté sur la violence à l'école.

L'école est effet le premier lieu institutionnel d'apprentissage de comportements sociaux pacifiques ou belliqueux et devrait être l'école du civisme.

L'Algérie, Djibouti, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie et le Yemen se sont engagés dans la réalisation d'études sur le thème de la violence en milieu scolaire, phénomène reconnu mais abordé avec difficulté dans chacun de ces pays.

Pour le Maroc, depuis début 2002, le programme de coopération Gouvernement UNICEF est centré sur l'amélioration de la qualité conçue comme un des facteurs de réduction d'un phénomène croissant d'abandon scolaire qui mine la rentabilité du système. La contradiction entre cette recherche de qualité et la peur du maître a été vite relevée par les acteurs de terrain du programme.

Outre quelques faits graves signalés au ministère ou paraissant dans la presse de façon sporadique, une première étude réalisée par l'équipe de recherche de l'ONG ATFALE sur un petit échantillon et publiée par le bureau de pays de l'UNICEF en 2001 avait permis d'ouvrir le débat. A Tanger, à Oujda, à Rabat, des inspecteurs ont également étudié et dénoncé le danger des pratiques punitives à l'école. Des délégués provinciaux de l'éducation nationale se sont engagés pour une école non violente, confisquant les instruments de punition, sanctionnant les enseignants coupables de violences, rappelant la circulaire qui interdit les châtiments corporels, rassemblant les directeurs d'école pour les sensibiliser à la question et leur demander vigilance absolue dans ce domaine.

D'une façon générale, au Maroc, la réalisation d'une telle étude et l'engagement dans la recherche de solutions est facilitée par les efforts soutenus du gouvernement et l'engagement militant de la société civile pour la mise en oeuvre de la convention des droits de l'enfant. Le pays multiplie en effet ces dernières années les signes d'un engagement résolu vers un type de société démocratique et qui lutte contre la violence comme en témoigne une récente campagne publique contre la violence envers les femmes. Le ministère de l'éducation nationale entre aujourd'hui en lutte ouverte contre un abandon scolaire qui mine les progrès et les investissements. Si les causes de l'abandon sont toujours multiples et conjuguent facteurs externes et internes au système scolaire, les châtiments infligés aux enfants y ont aussi leur part¹.

Cependant, le thème des violences à l'école rencontre encore des résistances à être défini et reconnu comme tel. Il n'y pas un consensus clair sur le fait que les agressions familiales ou les châtiments corporels scolaires sont à considérer comme délictueux ou abusifs. Eduquer est assimilé au fait de frapper physiquement son enfant, son élève, pour le mater, le soumettre et l'assujettir. Le couple adulte / enfant est très souvent encore un couple dominant /dominé. Faut-il le dire ? Ceci n'est en rien une spécificité marocaine, les dates

¹ Relevé dans la typologie des enfants non ou déscolarisés réalisée en 1998 par l'éducation non formelle et dans des études locales sur l'abandon scolaire réalisées en 1999-2000 par des délégations de l'éducation nationale de Tanger et Marrakech

parfois très récentes d'interdiction des châtiments corporels à l'école dans les différents pays suffisent à nous le prouver.

Objectif

L'objectif de l'étude est de faire l'état et l'analyse de la situation des violences vécues par les enfants et de définir les premiers axes d'une stratégie de lutte contre ce phénomène. Le problème posé par les violences à l'école engage le devenir scolaire et social des enfants scolarisés. Nous posons qu'il est également source de souffrances pour les adultes. Un éducateur violent n'est pas un éducateur heureux. L'étude vise donc la réduction des situations d'atteinte aux droits de l'enfant mais aussi la réduction des souffrances des enseignants, à terme l'objectif est de briser le cercle vicieux de la violence reçue puis infligée.

Il s'est donc agi de recenser, comprendre, analyser le sens et les causes du passage à l'acte violent de l'éducateur envers l'enfant, de le replacer dans le contexte général de la question de la discipline collective à l'école et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

Définition de la violence

L'étude a retenu la définition de l'OMS dans le cadre de son rapport sur la violence et la santé rédigé en 2002 : la violence dirigée contre soi-même (auto infligée), la violence interpersonnelle et la violence collective. Les actes de violence, peuvent être physiques, sexuels et/ou psychologiques, ou impliquer des carences ou un manque de soins.

Le point de vue de cette étude n'est pas, ne peut pas être neutre. Notre cadre de référence est la convention des droits de l'enfant, texte ratifié par le Maroc et référence de base de l'action de l'UNICEF. Nous n'avons donc pas fait de gradations dans la violence et considéré comme violence, à partir de cette définition de l'OMS, toute agression physique ou morale, quelle que soit la représentation que l'agresseur et/ou l'agressé ont de cet acte (y compris le fait qu'ils peuvent ne pas le considérer comme une violence).

Le choix a été fait au niveau de cette étude de s'intéresser spécifiquement aux violences subies par les enfants et émanant des adultes. Ceci ne nie pas l'existence d'autres formes de violence à l'école subies par les enfants ou par les adultes, ce seraient là d'autres objets d'étude.

Réalisation

La réalisation de cette étude a été confiée à l'Ecole Supérieure de Psychologie de Casablanca dirigée par Madame Assia Akesbi. Elle a été supervisée par un comité de pilotage interministériel comprenant aussi les charges d'éducation et de protection du bureau de l'UNICEF. La direction de l'évaluation, de l'organisation de la vie scolaire et des formations inter académiques du MEN a apporté un grand soutien tout au long de l'étude. La réalisation de l'enquête par questionnaire a bénéficié de l'implication et du savoir faire des conseillers d'orientation et de planification. L'ONG ATFALE en la personne de Brigitte El Andaloussi a contribué à affiner le cadre et les recommandations. Au terme des travaux d'enquête et de rédaction, l'étude a fait l'objet d'une revue complète où ont été intégrées les apports des membres du comité de pilotage.

Présentation de l'étude

La première partie présente la méthodologie utilisée expliquant la collecte et l'exploitation des données, pour chacune des populations cibles retenues, les élèves, les enseignants, les parents et les directeurs. La seconde présente les résultats des enquêtes. La troisième veut éclairer ces résultats et ouvrir la voie à la résolution du problème par une analyse tirant parti de la littérature existant au Maroc et ailleurs sur le thème. Dans la dernière partie, les enseignements retenus de cette étude donnent lieu à des recommandations. Enfin, les annexes, fournissent des tableaux statistiques et graphiques complémentaires ainsi que les questionnaires.

1. Méthodologie

Présentation générale et limites

L'étude a été réalisée sur une durée de six mois entre juillet et décembre 2004 en deux étapes, durant la période estivale et à la rentrée des classes. La première étape a consisté à se pencher sur la littérature existante sur le sujet tant au Maroc que dans d'autres pays et à réaliser une enquête préliminaire que nous désignerons sous le nom d'enquête qualitative.

La revue de la littérature a nourri la réflexion développée au cours des enquêtes et la formulation des recommandations.

L'enquête qualitative a été menée auprès de 1411 élèves rencontrés en colonie de vacances au cours de 100 entretiens de groupe et de 57 enseignants également rencontrés dans des écoles aménagées durant la période estivale (7 entretiens de groupe).

Les responsables du ministère informés des résultats de l'étude qualitative ont tenu à la réalisation d'une étude à plus grande échelle que nous appellerons enquête quantitative. Elle a été menée par questionnaire sur un échantillon représentatif. Ceci nous a amenés, compte tenu du temps et des moyens impartis, à restreindre le champ de l'investigation à celui de l'école primaire. Un échantillon de 200 écoles a été sélectionné à travers le pays selon une méthode aléatoire avec comme clés d'entrée la représentativité des différentes régions et milieux de vie du Maroc : rural (bourg et villages isolés), urbain et périurbain. L'enquête a concerné 5349 élèves de sixième année primaire (la dernière dans le système marocain) contactés à travers 194 écoles, 1827 enseignants, 833 parents et 194 directeurs.

Le fait de pouvoir croiser les résultats de ces deux types d'enquête nous a paru minimiser les risques de mauvaise appréhension du problème. Avec des enfants en groupe dans les colonies de vacances, nous avons des enfants de toutes régions, de milieu social plutôt peu favorisé et dont la parole est libérée par l'effet des vacances, par les questions ouvertes et par l'effet de groupe. Nous savons aussi bien sûr les effets traditionnels du groupe, inhibition ou exagération. Avec l'enquête par questionnaire, nous avons l'avantage du nombre et de la confidentialité mais aussi la limitation des questions fermées. Dans les deux cas de figure, il ne s'agit bien sûr que de dires et non de faits observés. On comprend aisément la difficulté de l'observation en la matière dans un contexte où le châtime corporel est interdit par les textes.

Méthodologie de l'enquête qualitative

Objectifs de l'enquête qualitative

A travers la réalisation de l'enquête qualitative, nous avons cherché à travers 1411 élèves, rencontrés dans des colonies de vacances et 57 enseignants, à préciser le concept de violences à l'école, à identifier ses manifestations et ses causes puis à envisager des possibilités de dépassement, sur la base des contenus recueillis. Nous avons tiré du matériau recueilli les items des questionnaires de l'enquête à grande échelle.

Enfants et enseignants étaient originaires de 87 localités différentes, 28 pour les enseignants (18 villes et 10 zones rurales) et 59 pour les enfants (30 villes et 29 zones rurales).

Champ de l'enquête auprès des enfants

L'échantillon des enfants est constitué de 587 filles et 824 garçons qui fréquentent un établissement scolaire primaire ou collégial et sont âgés de 8 à 14 ans. Ces enfants proviennent des zones rurales (38%), des zones urbaines (51%), et des zones périurbaines (11%). Les enfants qui bénéficient des colonies de vacances sont plutôt des enfants de classes sociales peu favorisées. Dans le cadre de cette enquête qualitative, 100 réunions ont été tenues, durant la période du 10 juillet au 31 août 2004, dans trois régions estivales du Maroc : région du Grand Casablanca et du Doukkala-Abda (particulièrement El Jadida), région de Tanger Tétouan (particulièrement Tétouan et Chaouen), région de Fès-Boulemane (particulièrement Ifrane et Azrou).

Champ de l'enquête auprès des enseignants

L'échantillon des enseignants est constitué de 13 femmes et 44 hommes. La moitié de cet échantillon provient des zones urbaines, 36% sont originaires des zones périurbaines, et 13% proviennent des zones rurales. La collecte des données auprès des enseignants s'est déroulée en sept réunions.

Déroulement de l'enquête qualitative sur le terrain, organisation de l'équipe, facilités et difficultés

L'étude du terrain a été réalisée durant les mois de juillet et août de l'année 2004 dans des lieux de vacances sur trois axes géographiques du pays. Deux psychologues enseignants chercheurs ont encadré les étudiants de l'école supérieure de psychologie formés préalablement aux techniques de tenue des réunions avec les enfants.

Cent réunions ont été tenues avec des enfants en colonies de vacances dans trois régions que l'on peut estimer représentatives en ce sens qu'elles reçoivent les enfants de l'ensemble du pays. Il s'agit :

- 1) de la région de Ifrane Azrou pour le Moyen Atlas recevant les enfants de la région de Fès - Meknès et le Maroc oriental,
- 2) de la région d'El Jadida - Azemmour - Mohammedia - Harhoura - Maamoura pour les régions côtières du centre recevant des enfants scolarisés des zones urbaines et rurales du sud du pays,
- 3) le nord du Maroc avec des enfants interrogés à proximité des principales villes voisines : Tétouan, Tanger, Assila et Chaouen.

Trois psychologues ont parfaient la formation théorique et pratique aux techniques d'animation de groupes restreints de huit étudiants. Les étudiants ont d'abord été observateurs des premières réunions avant de les animer seuls.

Notre choix, porté sur les colonies de vacances, était justifié par la période des vacances scolaires d'été et la fermeture des établissements scolaires. Les colonies de vacances ont permis des manifestations de libre expression des enfants, en un lieu non systématiquement associé à l'autorité scolaire.

En ce qui concerne les réunions avec les enfants, nous avons reçu les autorisations nécessaires auprès du département chargé de la jeunesse et des sports ce qui nous a facilité l'accès aux colonies de vacances. Les quelques petites difficultés rencontrées sont venues du fait que les animateurs des colonies de vacances étaient tenus par des horaires et des programmes qu'ils n'étaient pas toujours prêts à modifier. Il nous est arrivé de reporter au jour suivant nos rencontres comme il nous est arrivé de renoncer à une colonie de vacances parce que notre arrivée coïncidait avec le premier jour d'arrivée, avec le jour des départs des groupes ou encore le changement d'équipe (le cas à Tanger et à Chaouen). Certains responsables de colonies de vacances tenaient à assister à nos réunions, ne pouvant refuser leurs demandes, nous leur avons demandé d'être des observateurs et de ne pas intervenir.

Le plus souvent cependant l'équipe a été chaleureusement reçue, pu tenir parfois simultanément quatre à six réunions été invitée à déjeuner et revenir. Si certains enfants manifestaient quelques gênes et quelques inquiétudes à parler au début des rencontres du thème de la violence à l'école, ils ne tardaient pas à se libérer et à en parler, une fois encouragés par les autres enfants.

La durée des réunions variait entre 60 minutes et 90 minutes sauf dans quelques cas où il fallu libérer les enfants pour une activité. Nous avons tenu des réunions mixtes mais aussi des réunions non mixtes. Dans les réunions tenues avec les filles seules, nous avons relevé moins de gêne à évoquer les violences à caractère sexuel.

Les démarches administratives pour les autorisations locales n'ont pas toujours été aisées à obtenir en ce qui concerne les rencontres avec les enseignants. Les rencontres avec les enseignants en général ont été nettement moins aisées à réaliser que celles avec les enfants, ce qui explique le nombre limité du nombre d'enseignants. De nombreux rendez-vous ont été ou annulés. Le thème semblait gêner les enseignants contactés. Le champ de l'enquête qualitative s'est donc limité à 57 enseignants contactés dans des centres de vacances pour enseignants, à Tétouan, Oued Laou, El Jadida, et à Azemour.

Nous avons précisé, aux enseignants, qu'après avoir rencontré les enfants en colonies de vacances, nous avons tenu à les écouter et à entendre leurs propos, sachant que chaque comportement a ses raisons d'être. Comme avec les enfants, il nous suffisait de noter les zones de provenance sans pour autant noter les noms ni les établissements scolaires concernés. L'anonymat a été respecté.

Les réunions avec les enseignants ont été beaucoup plus longues qu'avec les enfants. Les participants qui ont accepté de coopérer avec nous se sont investis intensément.

Grilles d'entretien de l'enquête qualitative avec les enfants et les enseignants

La collecte des données auprès des élèves et des enseignants a suivi un plan comportant la recherche de signification donnée à la violence, la description des différentes formes de recours aux violences et les causes des pratiques de violence. Dans une quatrième partie, notre objectif était de faire émerger les alternatives de dépassement de la violence.

Pour ce faire, un guide d'entretien structuré en 11 questions guidait le déroulement des rencontres collectives avec les enfants et les enseignants.

Méthodologie de l'enquête quantitative

Objectifs de l'enquête :

Cette enquête a été demandée par le groupe de pilotage (tel présenté page 8) pour vérifier les données relatives aux pratiques de violences recueillies par l'étude qualitative et fournir aux décideurs les éléments nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de réduction du phénomène.

Plus précisément il s'est agi de :

- 1) recueillir les données, à l'échelle nationale, par milieu de résidence, et par caractéristiques sur les comportements et les attitudes des élèves vis-à-vis du problème de la violence en milieu scolaire marocain,
- 2) déterminer l'acuité du problème de la violence subie par les élèves,
- 3) cerner les opinions des parents sur la violence, subie et agie de leurs enfants,
- 4) analyser la perception de ce problème chez le corps enseignant,
- 5) dégager la vision des directeurs concernant le sujet de la violence,
- 6) déterminer les formes de violence agies par les enseignants, les directeurs, et les parents,
- 7) déterminer les causes des violences agies par les enseignants, les directeurs et les parents envers les enfants,
- 8) enfin et surtout proposer les mesures susceptibles de favoriser l'élaboration d'une stratégie nationale qui permettrait de faire de l'école un lieu de vie sécuritaire où chaque élève peut s'épanouir.

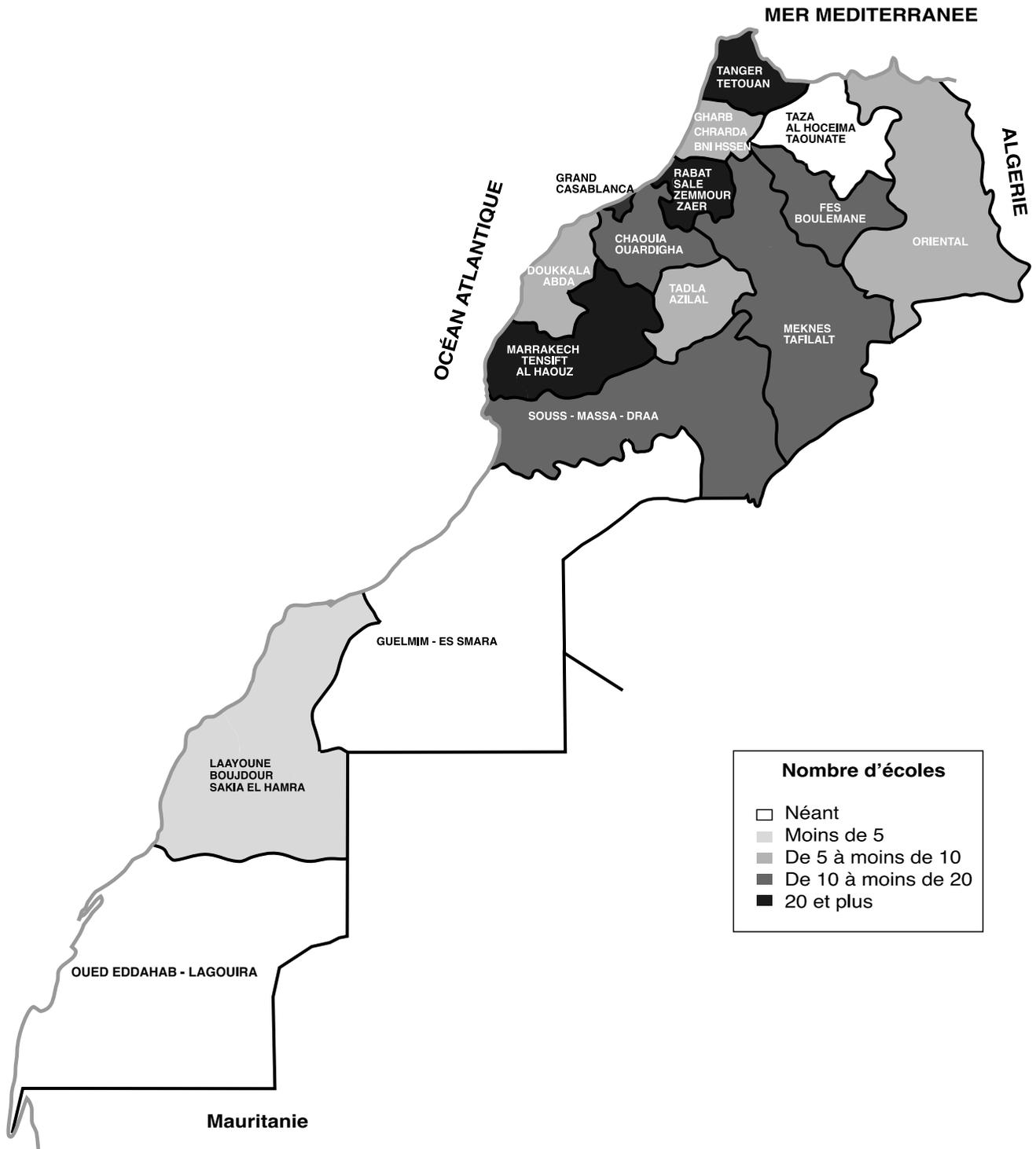
Champ de l'Enquête :

L'enquête sur la violence en milieu scolaire a touché 194 écoles dans les zones urbaines et rurales de 38 provinces et préfectures. L'échantillon est représentatif des différents milieux au niveau national. Le tableau n°1 ci-après et la carte suivante donnent la répartition de ces écoles selon la région et le milieu de résidence.

Tableau 1. Répartition des écoles par région et par milieu de résidence

Région	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Laayoune - Boujdour - Sakia Al Hamra	4	0	4
Souss - Massa - Drâa	2	14	16
Doukala - Abda	0	8	8
Chaouia - Ouardigha	6	7	13
Marrakech - Tensift - Al Haouz	11	20	31
Oriental	6	2	8
Grand Casablanca	15	2	17
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	17	9	26
Gharb - Chrarda - Bni Hssen	1	9	10
Tadla - Azilal	1	4	5
Meknès - Tafilalet	12	4	16
Fès - Boulemane	11	0	11
Tanger - Tétouan	13	16	29
Total	99	95	194

CARTE 1. Champs de l'enquête



Populations Cibles :

L'enquête en question s'est intéressée d'une part aux élèves considérés comme étant la première source d'information concernant la violence, aux adultes avec lesquels ils interagissent et qui influencent leurs conditions de vie, attitudes et comportements. Ces adultes regroupent principalement les enseignants, les parents, et les directeurs qui se trouvent dans leur entourage immédiat.

L'enquête a donc ciblé quatre publics :

• Les élèves

5349 élèves soit 2579 filles et 2770 garçons des écoles primaires ont été enquêtés dans leurs établissements scolaires. Une classe (27 élèves en moyenne) de chaque école des 194 composants de l'échantillon a été enquêtée. Le but étant d'avoir des réponses à des questions de connaissance, d'attitude et de comportement sur la violence subie par l'élève il a été décidé par le comité de pilotage d'enquêter auprès des élèves de sixième année plus à même de répondre et ayant déjà au moins six ans de vécu scolaire. Les réponses ont été obtenues par questionnaire rempli par l'enquêté lui-même, moyennant une présentation de l'enquête et du mode de réponse au questionnaire par un responsable indépendant du milieu scolaire proche et du milieu familial.

• Les enseignants :

Ce volet comprend la collecte des informations sur la violence auprès des enseignants. De chaque école faisant partie de l'échantillon, 10 enseignants, en moyenne, ont répondu au questionnaire. Ainsi, 1827 questionnaires de ce type ont été remplis. Rappelons que la représentativité a été choisie par le comité de pilotage en termes de milieu scolaire. Les enseignants interrogés ici ne peuvent donc être considérés comme représentatifs de toutes les catégories d'enseignants, non plus que les parents ou directeurs. Lors du choix des enseignants, cependant un ensemble de critères a été respecté afin de s'efforcer de toucher les différentes catégories d'enseignants de l'école ciblée : l'état matrimonial de l'enseignant, l'âge, le niveau d'instruction, l'ancienneté dans l'enseignement, le niveau enseigné, et la langue d'enseignement.

• Les parents

Ce volet comprend la collecte des informations sur le problème étudié auprès des parents. De chaque école faisant partie de l'échantillon, cinq parents, en moyenne, ont répondu au questionnaire. Il convient de noter que ces parents résident sur le même territoire que les écoles. Lors du choix on s'est également efforcé de respecter un ensemble de critères pour tenir compte des différentes catégories de parents : l'âge du parent, le nombre d'enfants dans le ménage, le nombre d'enfants scolarisés dans le ménage, la profession du parent et son niveau d'instruction. La collecte a concerné 833 parents (627 pères, 176 mères et 30 tuteurs).

• Les directeurs

Ce volet comprend la collecte des informations sur la violence auprès des directeurs. Le directeur de chaque école, faisant partie de l'échantillon, a répondu au questionnaire. L'enquête a donc été réalisée auprès de 194 directeurs (181 hommes et 13 femmes ce qui s'explique par la faible représentativité des femmes au niveau de cette profession en partie liée à une question de statut récemment résolue²).

² Jusqu'à une date récente, les femmes ne pouvaient diriger que des écoles de filles et comme la plupart des écoles sont mixtes...

Les questionnaires

Afin d'atteindre les objectifs fixés par l'enquête, quatre questionnaires ont été conçus. Par ailleurs et pour obtenir des données fiables et cohérentes, ces quatre questionnaires ont été traduits en arabe et présentés sur des papiers de couleurs différentes.

Toutes les questions figurant dans les questionnaires ont été construites à partir de matériaux recueillis / thèmes abordés au cours de l'enquête qualitative.

• **Questionnaire «Elèves» (Couleur rose).** Il permet de collecter des informations auprès des élèves, telles que le sexe, l'âge, le type de cohabitation de l'élève avec ses parents, le milieu de résidence et la profession des parents. Il permet de collecter des informations sur les types de violences subies par les élèves venant de leurs enseignants et/ou leurs directeurs, les causes de ces comportements, les attitudes des élèves envers ces pratiques, les violences sexuelles. Enfin, le questionnaire « élèves » permet de collecter des opinions concernant les mesures nécessaires à prendre pour arriver à réaliser une école sans violence et pour garantir une école de qualité.

• **Questionnaire «Enseignants» (couleur jaune).** Il comprend, en plus des caractéristiques propres aux enseignants, les informations se rapportant aux thèmes suivants : la violence inacceptable à l'école, les principales causes du recours aux punitions, des opinions à propos de quelques comportements liés au recours à la violence, les mesures proposées au Ministère de l'Éducation Nationale pour aboutir à une école sans violence, des suggestions faites par les enseignants enquêtés pour garantir une école de qualité.

• **Questionnaire «Parents» (couleur bleue).** Il est composé de deux parties. La première concerne les caractéristiques sociodémographiques des parents. La deuxième, quant à elle, recueille des informations concernant les thèmes suivants : les punitions et les sanctions à l'usage des parents, les principales causes qui poussent les parents à punir leurs enfants, des opinions relatives aux comportements violents envers les enfants, les suggestions des parents quant aux mesures nécessaires à prendre par le Ministère de l'Éducation Nationale pour aboutir à une école sans violence, des suggestions pour garantir une école de qualité.

• **Questionnaire «Directeurs» (couleur verte).** Il se structure en deux parties. La première concerne les caractéristiques sociodémographiques des directeurs. La deuxième, aborde le problème étudié sous différents angles. Elle touche, entre autres, les aspects suivants : la violence inacceptable à l'école, les principales raisons qui poussent les enseignants à punir les élèves, les opinions des directeurs à propos de quelques comportements liés au problème de la violence, les mesures nécessaires à envisager par le Ministère de l'Éducation Nationale pour réussir une école sans violence, des suggestions pour une école compréhensive et sécurisante.

Signalons d'emblée parmi les lacunes de ces questionnaires : 1) la variable sexe n'a pas été incluse pour les enseignants, 2) pour des raisons qui ont à voir avec le désir de ne pas choquer les enseignants, les questions relatives aux punitions par décharges électriques et aux attouchements à caractère sexuel ont été traduites d'une façon ambiguë qui finalement n'a pas permis de chiffrer correctement les réponses

Formation et collecte des données :

La réalisation de l'enquête par questionnaire a bénéficié de l'implication et du savoir faire des conseillers d'orientation et de planification.

La formation des enquêteurs a été assurée par Assia AKESBI, psychologue, responsable chargée de la supervision de l'étude, dans les locaux de l'Ecole Supérieure de Psychologie à Casablanca.

Pour des raisons pratiques, chaque enquêteur s'est vu confier une ou plusieurs écoles à enquêter. Dans chaque école, l'enquêteur a été chargé d'enquêter dans une classe d'élèves de 6ème Année Primaire, auprès du directeur de l'école, de huit à dix enseignants et de trois à cinq parents. Après la phase de collecte des données, les questionnaires ont été retournés à l'Ecole de Psychologie, pour traitement informatique.

Ils ont été classés par région, province/préfecture et académie/délégation.

Traitement informatique des données

Il a suivi les étapes suivantes :

- **Codification** : elle a consisté à donner des codes dans la partie réservée dans le questionnaire à cet effet. Elle concerne aussi les modalités des variables de l'identifiant : la région, le milieu de résidence, la province, le nom de l'école, le nom de l'enquêteur (voir annexe).
- **Saisie des données** : elle a débuté juste après le démarrage de l'enquête sur le terrain, en utilisant le logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Science). Elle a été réalisée par des personnes ayant bénéficié d'une formation sur les maquettes préparées à cette occasion, au mois de novembre sous la supervision d'un spécialiste en la matière.
- **Apurement des données** : elle s'est effectuée en utilisant toujours le logiciel SPSS et en même temps que la saisie. Les questionnaires de chaque école, selon leur type, étaient soumis à un programme de vérification pour éliminer le maximum d'erreurs de saisie.
- **Tabulations** : après les opérations de codification, de saisie, d'apurement des données, un ensemble de programmes, utilisant toujours le logiciel SPSS, a été préparé au moment du lancement de l'enquête sur le terrain.

2. Les résultats

Les résultats de l'enquête qualitative

L'enquête qualitative auprès des enfants

Les réponses ci-dessous sont exprimées par ordre des fréquences relevées selon la méthode de l'analyse de contenu. Elles ne sont pas chiffrées car l'effet d'influence des groupes ne permet de les considérer que comme des indications.

• **Qu'est-ce que la violence ?**

L'enquête par les 100 entretiens réalisés auprès des 1411 enfants en groupes a révélé que le concept de la violence renvoie pour eux d'abord à la brutalité physique, puis à la brutalité psychologique, enfin à la notion d'injustice et d'éveil de sentiments de haine.

Les enfants ont majoritairement affirmé que le recours à la violence était très fréquent dans leurs écoles.

Différentes formes de violences signalées par les enfants

Par ordre d'importance, ce sont les violences physiques qui représentent les sanctions les plus fréquentes signalées par les enfants, suivies des violences verbales, des privations, et des violences psychologiques.

La violence physique se manifeste en général par des coups avec règle en fer, "Falaka" (grosse corde suspendue des deux extrémités à un bâton qui sert à serrer et maintenir les pieds noués afin que l'élève ne puisse les bouger et que chaque coup les atteigne), des coups sur la main et sur les bouts des doigts, les gifles, les décharges électriques administrées sur le ventre, la poitrine, les pieds et les mains, les coups de pieds, le lever du pied 2 heures sans le poser, l'utilisation des fils électriques, tuyaux, câbles. Les enfants rangent aussi, mais dans une moindre mesure, sous ce chapitre des violences, les punitions écrites et la privation. Sous privations, ils incluent la réduction des notes, l'interdiction de sortir à la récréation, l'interdiction de s'exprimer et la privation des cours et du sport.

La violence verbale se manifeste par des insultes, de la ségrégation, des injures, des menaces et des brimades.

• **Les motifs des violences tels évoqués par les enfants**

Questionnés sur les motifs de cette violence, les enfants invoquent le plus fréquemment les devoirs non faits, puis le retard et l'absence, le bavardage et finalement les difficultés personnelles des enseignants.

L'incompréhension des cours de français, des cours d'arabe, des cours de mathématiques, des cours de sciences naturelles, les difficultés de mémorisation des leçons d'éducation islamique, de mathématiques, d'histoire et de géographie constituent des causes de violences.

Les enfants estiment majoritairement qu'ils ont beaucoup trop de devoirs à faire à la maison.

Les situations où les enseignants et la direction ne frappent pas les élèves sont selon les enfants liées à un favoritisme. Celui-ci peut être lié à la situation familiale (riches/pauvres, élèves dont les parents sont enseignants ou représentants de la loi) ou aux performances scolaires (brillants/moins brillants). Les élèves qui prennent des cours particuliers chez les enseignants et/ou donnent de l'argent à ces derniers, semblent également bénéficier de ce favoritisme.

• **Les conséquences immédiates des violences**

Elles réveillent chez les enfants des sentiments d'injustice, de peur, de haine, d'humiliation. Les enfants évoquent également des sentiments d'infériorité, d'agressivité et des désirs de vengeance.

S'en suivent à moyen et long terme, la haine de l'école, de haine vis à vis de certaines matières, des sentiments d'infériorité, de démotivation.

Les enseignants, les directeurs, l'école souhaités par les enfants

Les enfants, sollicités à formuler leurs souhaits relatifs aux enseignants ont déclaré vouloir des enseignants gentils, bons avec tous les élèves. Ils expriment le souhait d'un climat de respect mutuel. A propos de la question "comment voulez vous voir la direction de l'école ?", les élèves ont insisté sur le fait qu'elle doit être juste, gentille, compréhensive et polie.

Sollicités pour exprimer leurs souhaits vis-à-vis de la direction, les enfants ont évoqués les souhaits d'être crus quand ils s'expliquent, d'être pardonnés pour leurs bêtises, de ne pas être frappés. Ils demandent que la direction vérifie les propos des enseignants avant de sanctionner.

Concernant les qualités professionnelles et éthiques revendiquées, les élèves ont insisté sur deux points importants : combattre le viol des filles à l'école et éviter d'administrer aux élèves des décharges électriques.

Les enfants demandent à se sentir en sécurité à l'école et en classe et à militer pour une école sans violence, où ils bénéficieraient de liberté d'expression et où s'assurerait l'égalité entre tous les enfants en éliminant toutes discriminations.

Les enfants ont souhaité des conditions d'hygiène et de confort, des écoles propres sans ordures, avec des toilettes, des toilettes propres, des bibliothèques de qualité, des écoles avec de l'eau potable. Les enfants ont demandé aussi à associer au cursus traditionnel des matières, des activités, des infrastructures sportives.

L'enquête qualitative auprès des enseignants

• **Signification donnée a la violence**

Selon les enseignants, le concept de la violence renvoie aux violences physiques, aux violences verbales, à la privation intellectuelle symbolique, à la pauvreté. Sont évoqués aussi la reproduction des violences vécues, la réduction des notes, la réaction à d'autres violences, le manque de communication, la conviction de la nécessité des sévices corporels et psychologique, et la corruption.

• **Formes de violence**

Les violences à l'école, constatées par les enseignants sont diverses : violences entre élèves, destruction du matériel, punitions physiques ou morales, violence entre enseignants, directeur et parents.

Qu'en est-il des violences exercées par les enseignants eux-mêmes ? Les données présentées montrent que les coups, les gifles constituent les principaux types, suivies par les violences verbales et celles dites éducatives.

• **Motifs invoqués pour les punitions**

Concernant les motifs qui poussent les enseignants à punir les élèves, ils sont évoqués par les enseignants dans cet ordre : **1) indiscipline, 2) dispute entre élèves, 3) devoirs non faits, 4) classes surchargées, 5) élèves qui écrivent sur les murs et les tables, 6) élèves paresseux et manquant de motivation, 7) vols des affaires scolaires entre élèves, 8) programmes chargés et 9) soupçons de rapports sexuels aux toilettes.**

• **Sentiments des enseignants quant aux punitions infligées aux élèves**

Selon la majorité des enseignants, les enfants ont besoin de les craindre pour mieux travailler.

Ils évoquent le fait que les violences aident à respecter l'école, à l'instauration d'une ambiance de peur nécessaire, à faire les devoirs.

La majorité des enseignants qui avaient eu recours à des violences le regrettaient cependant.

Fait particulièrement important à noter en termes de stratégie, les enseignants déclarent qu'ils peuvent éviter le recours aux violences vis-à-vis des élèves lorsqu'ils sont aidés par les familles ou dans le cas où il y a communication avec les parents des élèves.

En conclusion

Nous n'ignorons pas que les effets de groupe ne donnent pas une validité certaine à toutes les réponses.

Nous avons dû cependant conclure au fil des entretiens que le recours à la violence en particulier celle des enseignants envers les enfants était fréquente, prenait parfois des formes très graves, était souvent motivée par des faits purement scolaires (devoirs non faits par exemple), était considérée comme une méthode éducative mais entraînait des conséquences très négatives pour les enfants.

Les minutes des entretiens sont disponibles.

Les résultats de l'enquête quantitative

Caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée

• Les élèves

A travers la structure de la population totale des 5349 élèves (2770 garçons, 2579 filles) la première constatation, qui ressort des résultats de l'enquête sur la violence en milieu scolaire, est le léger excédent des garçons (51,8%) par rapport aux filles (48,2%). Le même schéma se dessine pour la répartition selon le milieu de résidence : 53,5% des élèves sont des citadins contre 46,5% pour les ruraux. Lorsqu'on considère l'âge des élèves, nous constatons que près de 6 élèves sur dix (58,5%) sont âgés de 12 à 13 ans, suivis de loin par les moins de 12 ans (26,9%). Les élèves qui ont un âge supérieur ou égal à 14 ans ne représentent que 14,6%. Parmi les élèves enquêtés, 16,5% résident dans la région Marrakech Tensift Al Haouz, 13,9% dans la région de Rabat Salé- Zemmour Zaer, 13,7% dans la région de Tanger-Tétouan. 73.1% des élèves, objets de l'enquête, vivent avec les deux parents. Ces caractéristiques conformes aux moyennes nationales confirment la représentativité de l'échantillon.

• Les enseignants

La majorité des 1827 enseignants, interviewés dans le cadre de cette enquête, sont mariés, âgés de 50 ans et plus, ont un niveau d'instruction égal au secondaire, une ancienneté dans l'enseignement dépassant 15 ans, et résident en milieu urbain.

• Les directeurs

La majorité des 194 directeurs (181 hommes, 13 femmes), interviewés dans le cadre de cette enquête, sont mariés, âgés de 50 ans et plus et ont une ancienneté dans l'enseignement situant entre 20 et 29 ans.

• Les parents

La majorité des 833 parents (627 pères, 176 mères, 30 tuteurs) qui ont répondu sont des pères (75,3%), résident en milieu urbain ou semi urbain (71,4%), et sont âgés de moins de 45 ans (50,2%).

Résultats

Rappelons ici pour une lecture exacte de ces résultats que les réponses aux questions n'étaient pas exclusives sauf quand il s'agissait de hiérarchiser des choix. Ceci signifie que l'on ne peut additionner les réponses : les mêmes personnes peuvent avoir répondu à plusieurs items. Nous présenterons à la fois des résultats sous forme de pourcentage de réponses à un item par rapport au nombre total des questionnaires « réponses absolues » et des résultats sous forme de pourcentage des réponses pondérées par rapport au total des réponses données, «réponses pondérées ».

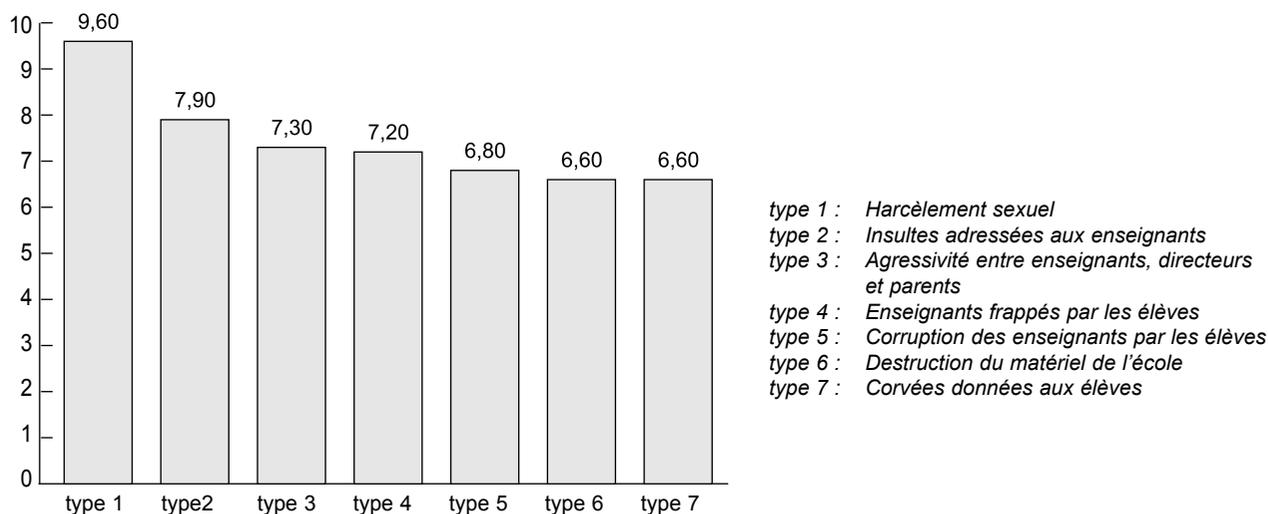
Les pourcentages présentés ci-dessous sont tous arrondis à l'unité pour facilité de lecture.

• Quelle violence est insupportable à l'école pour les enseignants et les directeurs ?

Cette question était une façon pour nous de cerner ce que les uns et les autres mettaient sous le concept de violence, indépendamment de notre propre définition.

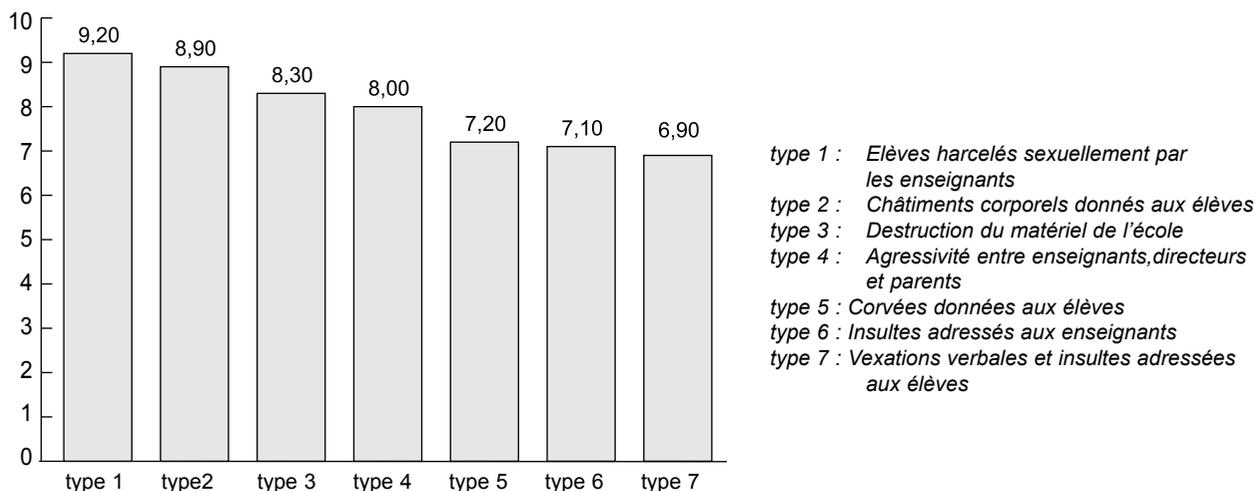
Selon les enseignants, la violence insupportable à l'école, c'est le harcèlement sexuel, les insultes adressées aux enseignants, l'agressivité entre enseignants, directeurs, et parents (graphique 1).

Graphique 1 : Avis des enseignants portant sur les 7 premiers choix caractérisant la violence insupportable à l'école (en %)



Pour les directeurs, la violence insupportable à l'école se manifeste essentiellement, en plus du harcèlement sexuel et de l'agressivité entre enseignants, directeurs, et parents, par les châtiments corporels donnés aux élèves et la destruction du matériel de l'école (graphique 2).

Graphique 2. Avis des directeurs selon leur 7 premiers choix déterminant la violence insupportable à l'école (en %)



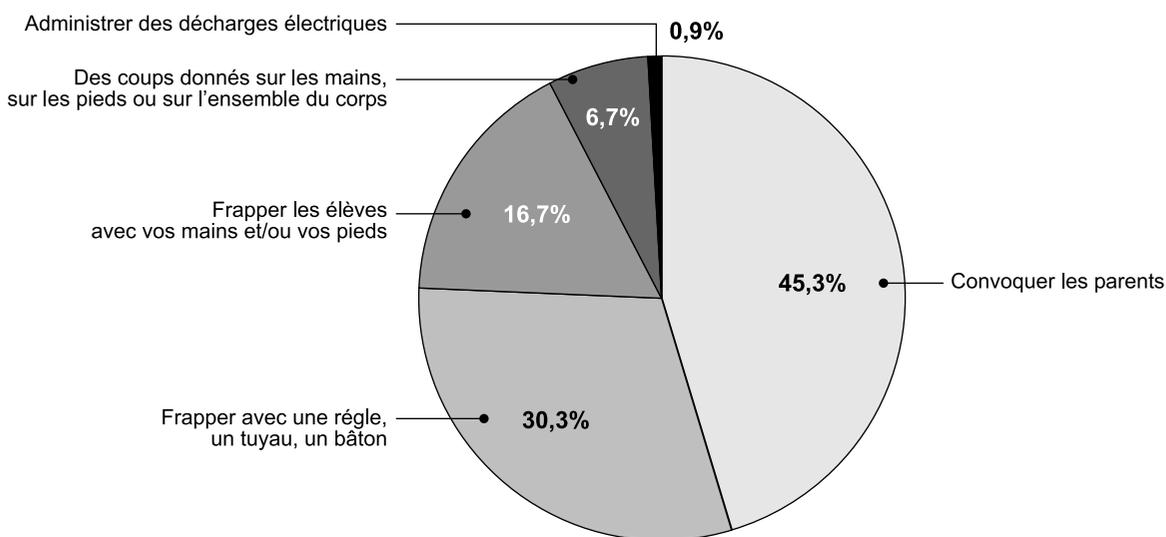
• Quelles sanctions sont effectivement administrées par les enseignants et les directeurs envers les enfants ?

En réponses absolues, 80% des enseignants disent avoir convoqué les parents. 73% des enseignants disent avoir eu recours au châtimement corporel. 54% des enseignants disent avoir déjà frappé les enfants avec une règle, un tuyau, un bâton. 29% les ont frappés avec leurs mains ou leurs pieds.

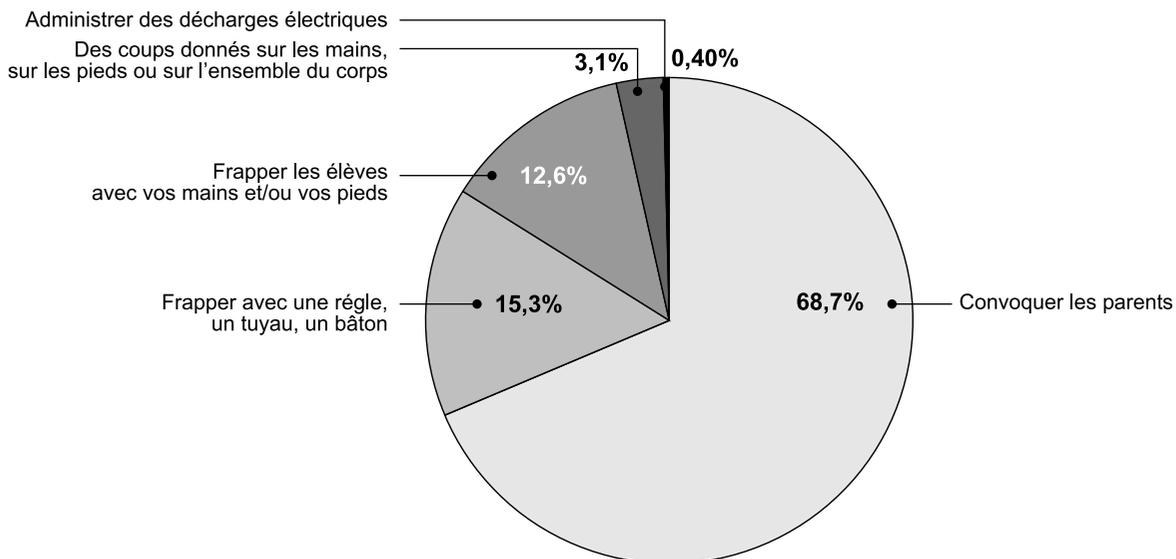
93 % des directeurs convoquent les parents, 33 % d'entre eux ont déjà frappé des enfants, 21 % d'entre eux ont frappé avec règle, bâton ou tuyau, 17% avec les mains ou les pieds.

En réponses pondérées

Graphique 3 : Nature des sanctions déjà données par les enseignants aux élèves (en %)



Graphique 4 : Nature des sanctions déjà données par les directeurs aux élèves (en %)



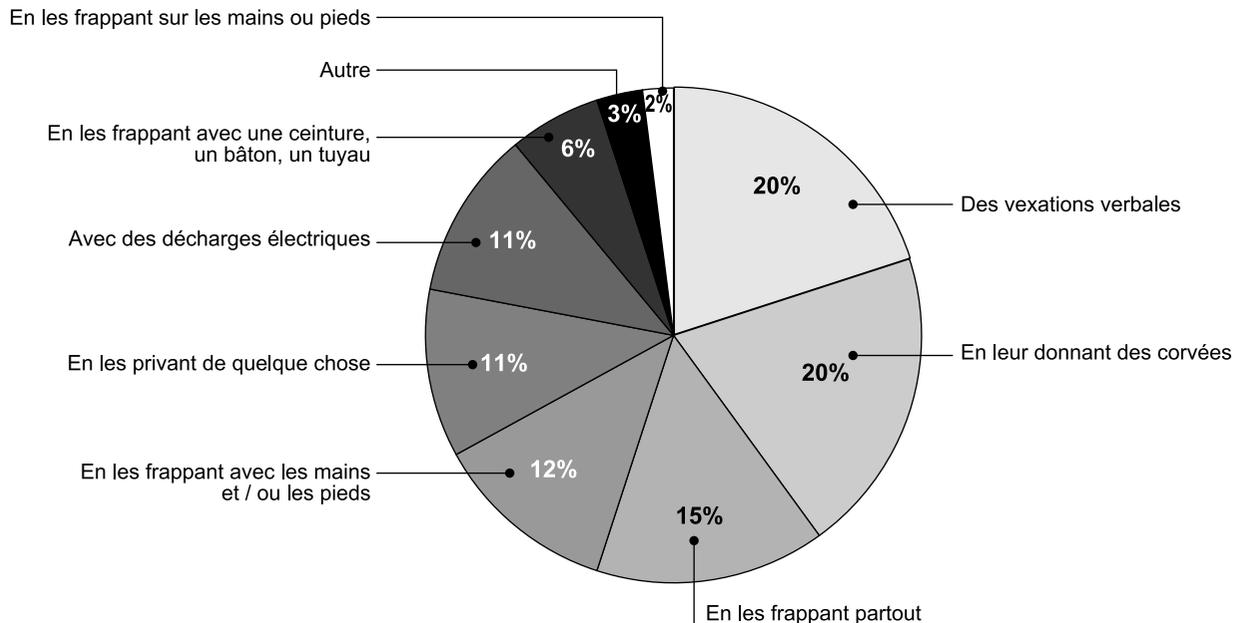
• Quelles sanctions données par les parents à leurs enfants ?

En réponses absolues, 61% des parents disent frapper leurs enfants, 37% des parents disent les frapper avec leurs mains ou leurs pieds, 22 % d'entre eux disent les frapper avec une ceinture, un bâton, un tuyau.

38 % des parents grondent leurs enfants, 27% ont recours à la privation.

En réponses pondérées

Graphique 5 : Nature des punitions données par les parents à leurs enfants (en %)



• La réalité des sanctions encourues à l'école par les enfants est-elle connue, identifiée de la même façon par tous les adultes ?

En réponses absolues, sept parents sur dix ont été plus ou moins systématiquement informés par leurs enfants sur les punitions. Les châtiments corporels (connus par 47% des parents), les punitions écrites à la maison (connus par 37% d'entre eux), et les vexations verbales (32%) constituent les principales sanctions dont les parents sont informés.

Les questionnaires adressés aux enseignants révèlent une autre connaissance de la question : 74% des enseignants ont été informés de châtiments corporels envers les élèves, 59% de vexations verbales, 48% de punitions écrites.

Par ailleurs fait à ranger non au chapitre des punitions mais bien à celui des abus et violences, 22% des enseignants disent avoir été informés d'abus sexuels envers les enfants (il n'était pas précisé dans la question si l'auteur des abus était ou non un enseignant).

Les données de l'enquête relatives aux informations collectées auprès des directeurs révèlent le même schéma global mais avec des proportions encore un peu plus élevées sur la connaissance des faits: les châtiments corporels, avec 75% de réponses oui, suivies par les vexations verbales (60%), et les punitions écrites (47% de oui). Les abus sexuels commis par des enseignants et connus des directeurs sont loin d'être négligeables : 16% d'entre eux en ont été informés.

• Que disent les enfants des types de sanction données ?

En réponses absolues, 87 % des enfants enquêtés disent avoir été frappés à l'école. 60 % des enfants disent avoir été frappés avec un tuyau, une règle, un bâton, et 57% des enfants ont vu des camarades frappés avec les mêmes instruments. 44% d'entre eux ont été frappés avec les mains ou les pieds, 55% ont vu leurs camarades frappés de cette façon. 39% d'enfants ont reçu des punitions écrites, 47 % en ont vu donner à leurs collègues. La pratique des décharges électriques reste à vérifier, on ne peut interpréter de façon correcte les résultats du fait d'une traduction ambiguë de la question.

Les filles sont un peu moins frappées que les garçons : 84% des filles pour 90% des garçons. Si l'on entre dans le détail, 64% des garçons ont déjà été frappés avec des règles, tuyaux ou bâtons pour 54% des filles, 53% des garçons avec les mains pour 35% des filles.

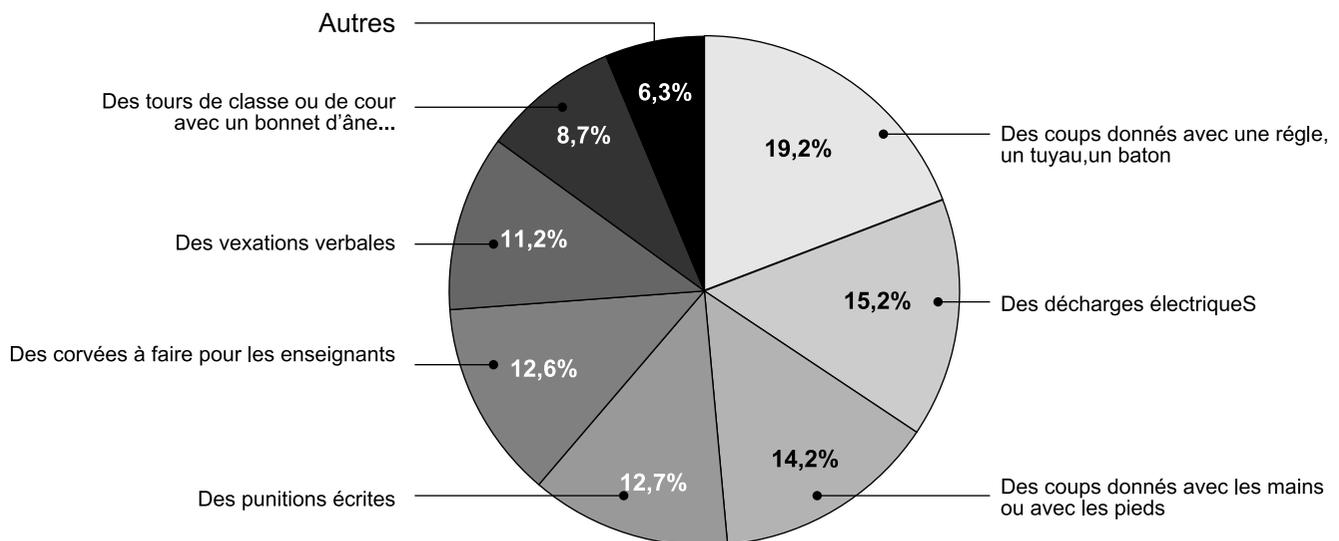
39% d'entre eux ont eu des corvées à accomplir pour les enseignants, 36% ont vu leurs camarades soumis à la même contrainte. Là aussi les garçons y sont plus sujets que les filles (43% des garçons pour 34% des filles).

35% des enfants ont reçu des vexations verbales et 44% d'entre eux en ont entendu proférer à l'égard de leurs camarades.

Le bonnet d'âne n'a pas disparu de la circulation, 27 % des enfants en ont été affublés, 29% d'entre eux ont vu leurs camarades en porter.

En réponses pondérées

Graphique 6 : Evêles selon la nature des sactions obtenues (en %)



• Violences sexuelles

Les données de l'enquête relatives aux violences sexuelles subies par les élèves révèlent que ce problème n'est pas absent dans nos écoles.

Le fait en lui-même est indéniable. Cependant sa fréquence doit être considérée avec prudence. La question

portant sur le viol a été bien traduite. Cependant la traduction en arabe classique a pu être mal comprise par les enfants. Et il y a peu de chances que les enquêteurs aient osé expliquer aux enfants en classe ce que signifiait le mot en arabe dialectal, ce mot étant totalement tabou. La question portant sur les attouchements a été traduite d'une façon ambiguë et dans une culture où l'on ne fuit pas le contact, la question a pu être mal interprétée, aussi peut-on seulement considérer le fait et non les chiffres de la réponse.

• Motifs invoqués pour les punitions

En réponses absolues, selon leur propre opinion, les enseignants punissent surtout parce que les devoirs ne sont pas faits (réponse notée en rang 1 avec la plus grande fréquence, 54%). Tous les autres motifs du type manque de respect aux adultes, retard, disputes, matériel cassé ou volé et absences se disputent le second rang avec des scores variant dans l'ordre de l'énoncé de 10% à 6%.

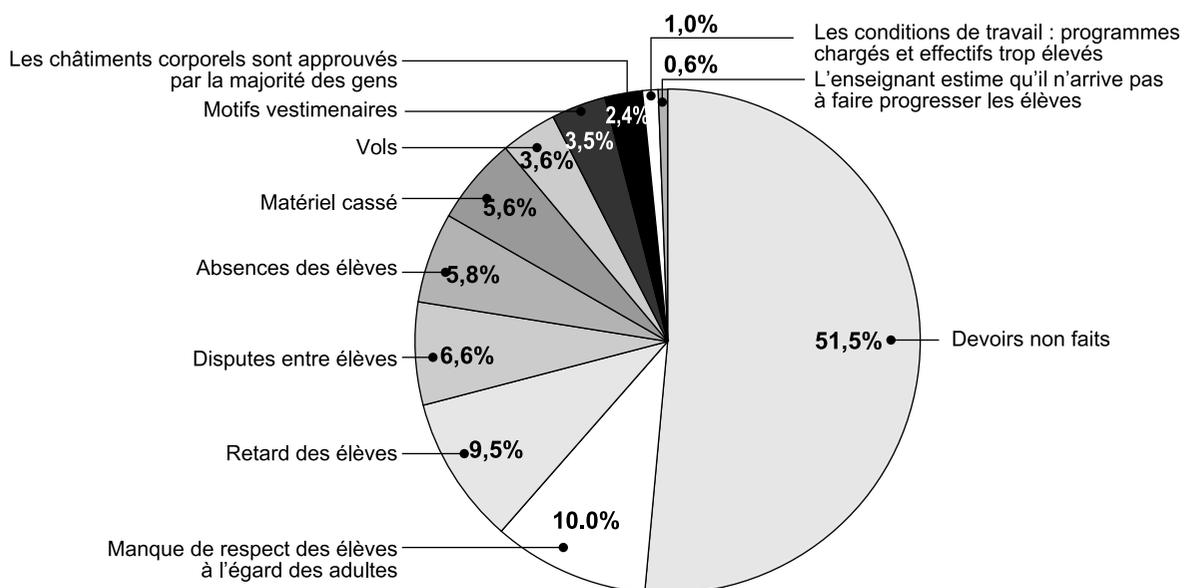
Les directeurs semblent ignorer cette cause majeure des devoirs non faits ou ont répondu plutôt en ce qui concernait les punitions infligées par eux-mêmes (ce à quoi les incitait la question précédente) puisque 29% d'entre eux mettent au premier rang le matériel cassé, 29% le retard. Suivent les absences (25%), les devoirs non faits (21%), les disputes entre enfants (20%), le manque des respect envers les adultes (19%).

Questionnés sur les raisons qui constituent les causes directes de leurs propres punitions, les élèves avancent que les devoirs non faits (34%), le retard (29%), l'absence (26%), et les motifs vestimentaires (24%) représentent les principales causes.

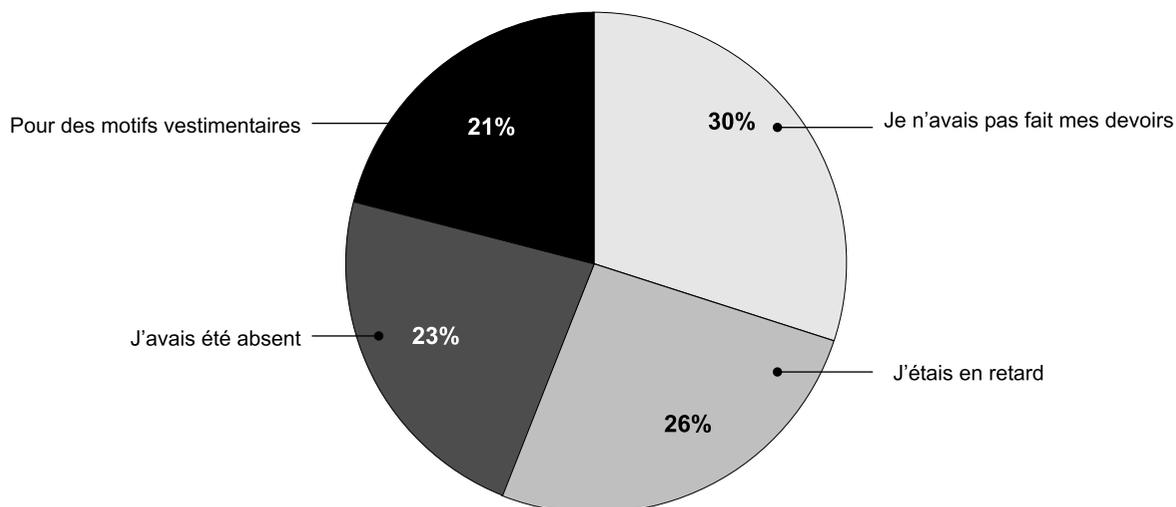
Questionnés sur les raisons qui constituent les causes des punitions infligées à leurs camarades, l'ordre des trois premières causes est le même avec en tête les devoirs non faits (54%), suivis des retards (50%), des absences (41%). Mais la dispute entre enfants (39%), le manque de respect envers un adulte (30%) et le vol ou la destruction (33%) viennent s'intercaler avant les motifs vestimentaires (31%).

En réponses pondérées

Graphique 7 : Premier choix des enseignants relatif aux causes qui les poussent à punir les élèves (en %)



Graphique 8 : Elèves selon les principales raisons derrière leurs punitions (en %)



• Quelles représentations s'attachent aux châtiments corporels ?

Frapper les enfants c'est... indispensable pour les éduquer disent d'un même cœur parents et enfants qui privilégient le plus cet item : 52% des parents, 50% des enfants... Notons que cet item n'est choisi que par 33% des enseignants et 15% des directeurs.

Frapper les enfants est un moyen indispensable pour dominer la classe disent 43,6% des enfants, 37,6% des enseignants, 11, 3% des directeurs.

Frapper les enfants, c'est interdit et contraire aux droits de l'enfant disent 79% des directeurs, mais seulement 47% des enseignants, 41% des enfants et...27% des parents.

52 % des directeurs, 36% des enfants, 30% des enseignants mais seulement 21% des parents sont conscients que c'est une raison pour l'enfant de haïr l'école et les maîtres.

65% des directeurs préféreraient que les enseignants ne punissent pas les élèves. Mais 71% des enseignants attendent du directeur qu'il les approuve en toutes circonstances.

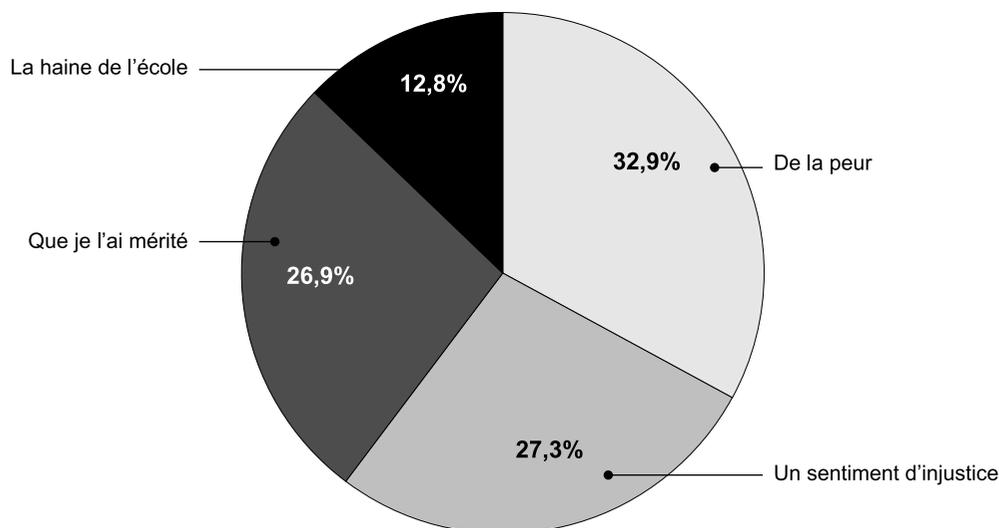
• Quels sentiments provoquent pour les uns et les autres, les coups, les insultes, les humiliations infligées aux enfants ?

En réponses absolues, les enfants directement punis ont peur (49 %), ils éprouvent un sentiment d'injustice (50%) ou ils pensent qu'ils le méritent (38%). Pour 20% des cas - plus de 1000 enfants de l'échantillon - ceci entraîne la haine de l'école. Les mêmes sentiments sont éveillés à peu près dans les mêmes proportions chez les enfants par la vue des punitions reçues par les autres.

Quant aux sentiments éprouvés par les enseignants et les directeurs, les regrets dominent après l'emportement ou les coups puisque seulement un enseignant sur dix et près de deux directeurs sur dix disent n'avoir jamais eu de regrets (les directeurs frappent moins, rappelons-le, ce qui motive aussi probablement l'absence de regrets qui n'ont pas lieu d'être).

En réponses pondérées,

Graphique 9 : Sentiments des élèves lorsqu'ils subissent des punitions (en %)



• Quels enfants ne sont jamais frappés, jamais humiliés à l'école ?

Selon les enseignants ce sont d'abord les élèves travailleurs (63%), les enfants soumis, irréprochables, conformes, respectueux (58%).

Selon les directeurs ce sont d'abord les enfants soumis, irréprochables conformes, respectueux (67%), puis les enfants travailleurs (60%).

Viennent en dernière position les enfants des personnes influentes (19% pour les directeurs, 15% pour les enseignants).

Cette question n'a pas été considérée comme prioritaire à poser aux enfants de façon à ne pas alourdir leur questionnaire mais les items en avaient été définis sur base des entretiens où les enfants avaient fréquemment signalé l'indulgence réservée aux enfants des autres enseignants et des notables.

• Est-on plus ou moins victime de violences quand on est une fille ou un garçon, quand on est petit ou grand, quand on vit en ville ou a la campagne ?

Les différences existent mais ne sont pas d'une grande ampleur.

La violence envers les enfants ne s'exerce pas tout à fait indistinctement. Les garçons disent être un peu plus frappés que les filles. Ce sont les moins de 12 ans qui seraient plus frappés, ce sont les filles qui seraient plus souvent punies pour des raisons vestimentaires (sans règle commune, qui plus est, puisque pour des raisons opposées selon les options propres des enseignants).

Les enfants du milieu rural de leur propre avis comme de celui des enseignants sont un peu plus frappés que les enfants du milieu urbain. Il faudrait ici des distinctions plus fines pour cerner la réalité, l'urbain et le périurbain par exemple peuvent être très différents, de même le bourg rural et le village très isolé.

• La question des devoirs scolaires, et celle des devoirs des uns envers les autres

Les devoirs scolaires étaient évoqués comme le motif de punition le plus fréquent relevé dans l'enquête qualitative et ceci est confirmé par l'enquête quantitative. Lors des entretiens, les enfants parlent de plusieurs heures de devoirs quotidiens.

Nous savons par expérience du terrain que les devoirs scolaires entrent en concurrence avec les travaux domestiques. 56 % des enseignants attendent également des parents qu'ils ne donnent pas à leurs enfants des tâches qui nuisent à leur réussite scolaire.

Les devoirs scolaires sont considérés comme une nécessité par 66% des parents et 49% d'entre eux disent qu'ils leur permettent de suivre le travail de leurs enfants. C'est ce qu'attendent des parents 94% des directeurs et 82% des enseignants.

Mais 46% des parents considèrent qu'ils sont un facteur d'injustice parce que tous les parents ne sont pas en mesure de suivre les enfants et 53% des enseignants disent que les parents devraient contrôler mais ne le font pas parce qu'ils ne le peuvent pas.

Les enseignants et les directeurs attendent également des parents qu'ils contrôlent absences et retards (respectivement 77% et 79%) et prennent régulièrement des nouvelles du travail de leurs enfants (71% et 79%).

Ils attendent aussi des parents et pour eux-mêmes cette fois, on le verra plus loin, une aide au logement.

• Pour une école sans violence !

Les questions posées ici pour les uns et les autres sont assez différentes parce que les données recueillies dans l'enquête qualitative l'étaient. Rappelons que les questionnaires ont été construits sur base des résultats de l'enquête qualitative : à réponses différentes entre enfants et enseignants dans cette phase, questions différentes pour la suivante.

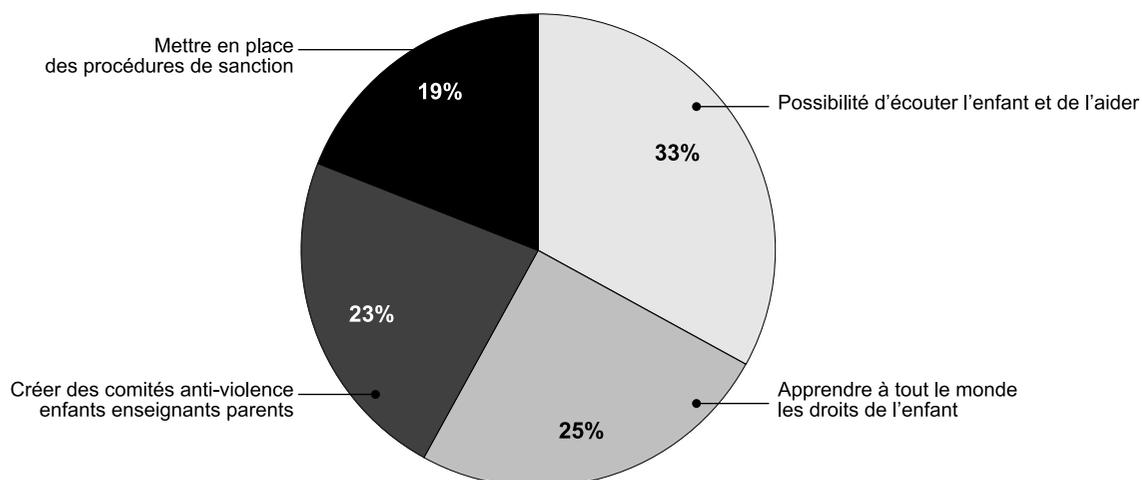
En réponses absolues, si l'on veut une école où les enfants ne sont ni frappés ni humiliés, les élèves pensent d'abord à l'écoute et à l'aide : 70% d'entre eux aimeraient avoir un lieu connu de tous, hors école mais proche de l'école, une personne qui pourrait recevoir les enfants, les écouter, les aider.

56% des enfants suggèrent d'apprendre à tout le monde les droits des enfants. 51% d'entre eux croient à des comités anti violence enfants/enseignants/parents. 42% des enfants pensent également qu'il faudrait mettre en place des procédures de sanction.

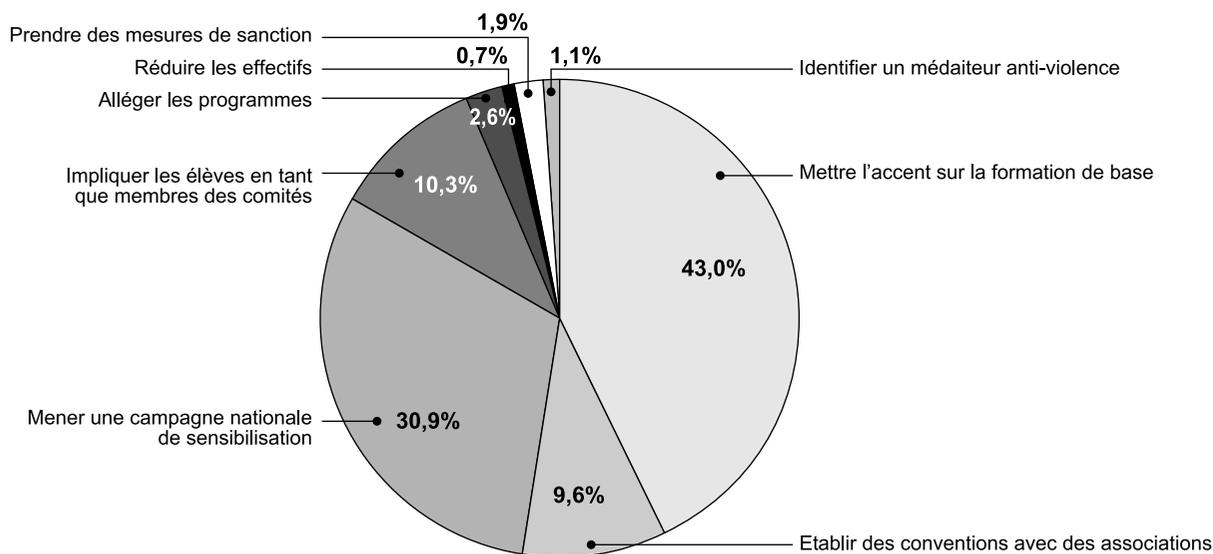
Pour préparer une école sans violence, les enseignants et les directeurs pensent qu'il faut surtout mettre l'accent sur la formation initiale et continue des enseignants (79% de réponses de rang 1 pour cet item pour les enseignants, 73 % pour les directeurs), et établir des conventions avec les fédérations et associations de parents d'élèves pour mieux loger les enseignants (rang 1 pour 57% des enseignants et 18% des directeurs), réduire les effectifs en classe (19%), alléger les programmes (18%).

Graphique 10 : Opinions des élèves pour préparer une école sans violence (en %)

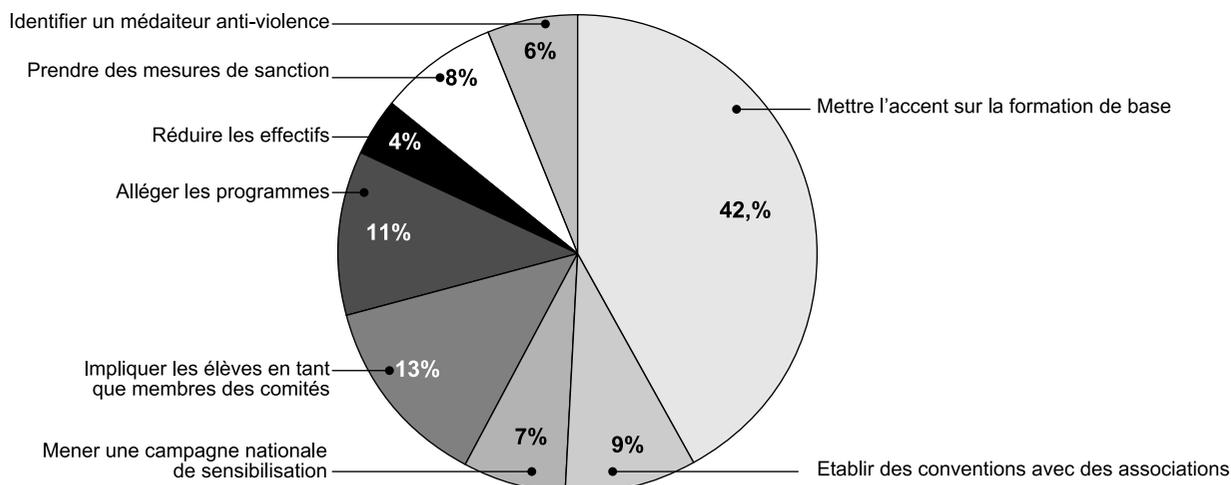
En réponses pondérées



Graphique 11 : Premier choix des enseignants relatif aux mesures que doit prendre le Ministère de l'Education Nationale pour faire de l'école un espace sans violence (en %)



Graphique 12 : Premier choix des directeurs relatif aux mesures que doit prendre le Ministère de l'Education Nationale pour faire de l'école un espace sans violence (en %)



• Vers une école de qualité !

A tous les acteurs de l'enquête il avait été proposé de hiérarchiser 4 items tous importants pour la qualité de l'éducation. Bien que les scores soient assez proches, ce qui est normal vu le choix très difficile à faire entre points tous importants, la réponse est particulièrement intéressante puisque c'est l'écoute et la compréhension qui pour 3 des 4 acteurs (enfants, enseignants et parents) viennent en tête. Pour les directeurs cet item se dispute de peu la première place avec celui d'une école rayonnante sur son milieu; on ne peut qu'en rendre grâce aux directeurs dont c'est là une des fonctions. Cette réponse est d'autant plus intéressante que les infrastructures qui sont, dans les discussions très générales, très souvent mises en avant, n'occupent ici que les 4ème ou 3ème rang.

Critères qualité, premiers choix	Enfants		Directeurs		Enseignants		Parents	
Une école dont les enseignants sont à l'écoute des élèves et font tout pour les aider à apprendre	30,9%	1	36,1%	2	34%	1	32,4%	1
Une école où on apprend à bien écrire, lire, compter et tout ce qu'il faut pour progresser dans la vie	27,2%	2	25,8%	3	19,2%	4	26,5%	3
Une école qui rayonne, que le quartier ou le village connaît bien et qui entretient de très bonnes relations avec les parents, le centre de santé, etc.	22%	3	37,6%	1	24,7%	2	28,1%	2
Une école bien située avec des bâtiments en bon état et bien équipée en matériel pédagogique	18,8%	4	22,7%	4	21 %	3	18,6%	4

• Les adultes sont-ils prêts pour cette écoute et cette compréhension ?

Plutôt oui côté école...car 93% des enseignants et 65 % des directeurs pensent que les enfants doivent pouvoir donner leur point de vue. Oui encore parce que 72% des enseignants et 71% des directeurs pensent que les enfants pourraient tenir avec eux des réunions intéressantes sur la qualité de l'école. Oui toujours du même côté puisque 70% des directeurs et 62% des enseignants pensent que les élèves des écoles primaires pourraient avoir des représentants élus au sein des conseils d'établissement alors que le texte ne les prévoit qu'à partir du collège.

Oui également parce que seulement 7% des enseignants et 6% des directeurs pensent que les enfants doivent avoir peur d'eux.

Le point de vue des parents est plus traditionnel puisque 38% d'entre eux pensent que leurs enfants doivent avoir peur des enseignants, seulement 30% estiment qu'ils doivent pouvoir donner leur point de vue, et respectivement 16% et 15% les verraient participer aux conseils de gestion ou tenir avec les adultes des réunions intéressantes sur la qualité de l'école.

Une lecture des résultats des deux enquêtes

Avant d'aborder les recommandations, et pour y aboutir, nous mettons ici les résultats de l'étude en regard de la pratique du terrain, pratique clinique de la psychologue en charge de la supervision de l'étude, pratique sociale du programme de coopération Gouvernement UNICEF ainsi que des écrits et études réalisées dans d'autres pays sur la question. Cette partie de l'étude ainsi que les recommandations émanent également en grande partie des réflexions et réactions aux résultats des membres du comité de pilotage.

Des pratiques courantes et légitimées

L'enquête prouve une fois pour toutes que l'école est un milieu violent et que la violence exercée sur les enfants par les adultes est, à l'école primaire, la forme majeure de violence. L'enquête quantitative menée sur un échantillon représentatif vient, avec un pourcentage très important d'enfants ayant reçu des coups ou en ayant été témoins, confirmer les entretiens de l'enquête qualitative ou dans 89 des 100 entretiens il est fait état d'une violence très fréquente et confirmer la première étude réalisée par l'équipe ATFALE.

Les punitions physiques infligées aux enfants sont signalées dans tous les entretiens sans exception, par 87% des enfants interrogés par questionnaire, reconnues par 73% des enseignants, 33% des directeurs, et 61% des parents.

Des faits critiques

En admettant que dans un pays qui a ratifié la convention des droits de l'enfant et sous la responsabilité d'un ministère qui a interdit les châtiments corporels, il puisse se trouver des opinions différentes sur le bien fondé ou l'indignité des châtiments corporels infligés à plus faible que soit, il nous faut aussi reconnaître que la question est d'autant plus brûlante qu'il ne s'agit pas toujours de punitions légères. La falaka, la Tiyara, les coups administrés avec les règles en fer sont toujours en vigueur.

Il nous faut au-delà de la violence « coutumière », considérer la gravité de certaines manifestations : dans les entretiens sont évoquées les décharges électriques. Les enfants interrogés ont répondu à la surprise des enquêteurs en expliquant qu'il existait un appareil à cet usage « dans le bureau du directeur ». Il s'agit là d'une violence inquiétante qui demande de plus amples explorations.

La question du harcèlement sexuel

Le Maroc a accueilli cette année la rencontre de suivi pour l'Afrique et le Moyen Orient de la conférence sur l'exploitation sexuelle des enfants. Une campagne nationale contre les abus sexuels a fait l'objet d'affiches et de spots télévisés en 2004. Des cas de pédophilie jusque là occultés sont désormais traités. Il n'y avait pas de raisons de penser que l'école échapperait ici plus qu'ailleurs à ce problème.

Le phénomène du harcèlement sexuel a été évoqué dans les entretiens et relevé dans les questionnaires. Au de ces résultats, le Ministère est décidé à approfondir cette question sur la base des données de cette enquête même à préciser et compléter par d'autres analyses.

Cette violence prend aussi la forme d'insultes et humiliations dans de nombreux cas. Qu'un enfant sur trois ait connu le bonnet d'âne, n'est pas rassurant pour l'optimisation de la capacité d'apprentissage qui implique qu'on se libère de la crainte de l'erreur.

Un ministère qui interdit, une société qui permet, une société qui réproouve

Les auteurs et commanditaires de l'étude ne reviendront pas sur le fait que les châtiments corporels sont une violence infligée aux enfants. Le ministère interdit mais on est loin de la tolérance 0. Et comment pourrait-on l'être aisément sans que le débat sur la question soit ouvert et en bonne partie résolue par la société puisque la moitié des parents comme des enfants estiment que ces châtiments corporels sont indispensables pour éduquer.

Les acceptions de la violence sont clairement partagées : une partie des parents, des enseignants et même des enfants considèrent les châtiments corporels comme une méthode éducative selon la fameuse phrase : « c'est pour ton bien ». Nombreux sont les parents qui estiment encore que si leur enfant ne réussit pas c'est que le maître n'est pas assez sévère et qui, une fois convoqués, demandent au maître de redoubler de vigueur punitive.

L'autre moitié des parents et des enfants, cependant, ne souscrit pas à l'aspect indispensable de ce châtiment corporel. L'autorité qui sait se manifester sans violence est ici comme ailleurs valorisée. Là encore la pratique du terrain nous a souvent mis dans l'oreille cette petite phrase prononcée par des hommes des milieux les plus divers : « Mon père était un homme formidable : il ne m'a jamais frappé ». Le fait que nous ayons pu entendre cette phrase dans des milieux très différents (les pères ici loués par leur fils étaient fort souvent des paysans analphabètes) prouve bien qu'il serait abusif de penser que les positions divergentes vis-à-vis de la violence infligée aux enfants recouvre exactement le clivage modernité / tradition qui agite toutes les sociétés en évolution et la société marocaine en particulier. Et d'ailleurs, si l'on en croit les enfants, 4 sur 10 d'entre eux n'ont jamais été frappés par leurs parents³. Ces voix divergentes sont celles sur lesquelles nous pourrions nous appuyer pour construire un meilleur avenir.

Un corps enseignant conscient et en difficulté

Même si la majorité des enseignants et une partie des directeurs ont eu recours aux châtiments corporels, cette pratique est moins légitimée par eux que par les parents. Les enseignants connaissent l'interdiction et son enracinement dans les droits humains, en particulier les droits de l'enfant.

Le fait que la cause majeure de punition soient les devoirs non faits, les absences et les retards et non, comme on aurait pu le penser, la turbulence en classe ou les comportements irrespectueux, montre bien que les enseignants sont pris entre deux injonctions qui sont pour eux paradoxales : « *fais réussir cet enfant mais respecte ses droits !* ».

Pourquoi la situation est-elle très difficile pour beaucoup d'enseignants ? A examiner cette question, nous voyons que la question de la violence des adultes envers les enfants à l'école primaire est une clé d'entrée pour une revue de l'ensemble des difficultés du système. L'éducation a accompli au Maroc depuis 1997 plus de progrès quantitatifs qu'elle n'en avait accompli dans les 20 précédentes années. Cette croissance rapide a eu un prix aujourd'hui tangible en termes de qualité, d'autant plus tangible que dans le même temps la mondialisation a fait monter le niveau des exigences.

La situation est très difficile pour beaucoup d'enseignants en premier lieu parce que leur situation sociale l'est, comme on le voit avec la demande d'aide au logement et d'accueil par les parents d'élèves. De très nombreuses écoles ont été construites, y compris dans les très nombreuses zones montagneuses à habitat

³ Remarquable en comparaison d'autres pays : une enquête réalisée en France en 2000 révèle que 85 % des enfants disent avoir été frappés par leurs parents (O. Maurel, *La Fessée*)

dispersé que connaît le Maroc, mais il a rarement été possible de prévoir des logements pour les enseignants. Ceux qui connaissent le terrain savent qu'il n'est pas rare que les enseignants logent dans les classes, faute de mieux, n'aient personne à qui parler le soir faute de langue commune⁴ et de considération de la population locale vis-à-vis de cet « étranger » aux mœurs parfois très différentes des leurs.

« J'ai du intervenir comme médiateur dans ce village entre une jeune enseignante de Casablanca et les gens du douar. Le soir après la classe comme elle est seule et qu'il n'y a rien à faire ici, elle se mettait en jogging et elle allait courir pour se détendre. Pour les gens d'ici, c'est un comportement très inconvenant » Un inspecteur.⁵

Ceci n'est pas une spécialité locale, partout dans le monde, à la campagne, on est étranger dès qu'on n'est pas, depuis plusieurs générations, natif du village. Ces instituteurs que l'on appelait en France à la fin XIX^{ème} siècle les « hussards noirs de la république » vivaient la même situation d'inconfort, de méfiance et d'isolement et recouraient d'ailleurs aux mêmes châtiments. Cela n'en reste pas moins une situation humainement très difficile et se traduit clairement par une mobilité et un absentéisme importants des enseignants qui nuit beaucoup à la qualité de l'éducation.

« Comment voulez-vous que je l'aide à s'intégrer ici, je n'ai jamais pu lui parler, il est toujours absent ! » Un parent d'élève, en zone rurale isolée à propos d'un enseignant absent chronique... mais il habite une très grande maison avec électricité et de l'autre côté de la rue à 20 m, les enseignants présents à leur poste s'entassent à trois dans un petit local sans électricité avec de longues soirées en perspective...

« Quand je suis venu inspecter ce jeune enseignant, je l'ai trouvé qui parlait tout seul, à sa théière, à son verre de thé..., il ne parlait pas la langue du village et il n'avait plus parlé à un adulte depuis des semaines... » Un inspecteur en tournée dans une zone saharienne

En second lieu, leur position est souvent difficile parce que leur situation pédagogique l'est. C'est ce qui motive la demande massive de formation continue. La formation initiale ne peut préparer en totalité aux très grandes difficultés du métier. Les inspecteurs s'estiment surchargés au regard des moyens dont ils disposent et leur rôle met l'administratif devant le pédagogique. Jusqu'à ces dernières années, la formation continue était très rare, l'essentiel des moyens budgétaires du ministère étant consommés par les salaires, malgré la modestie de ceux-ci.

« Cela fait 30 ans que j'enseigne et je n'ai jamais bénéficié d'une vraie journée de formation. Une fois par an, on nous réunit et on nous fait une conférence depuis une estrade, ce n'est pas ça qui va nous aider à enseigner »

Le système scolaire est victime du succès qu'il a cherché et atteint en un temps très bref. Le Maroc en regard de ses voisins avait beaucoup de retard il y a seulement dix ans et il est entrain de le rattraper. En ville, ceci se traduit par des classes maintenant surchargées.

« J'ai 50 enfants en classe pour cette rentrée, il y en a qui sont derrière un pilier, je ne les vois même pas, comment tu veux que je m'en sorte ? » Institutrice de zone périurbaine.

En milieu rural, certaines classes conjuguent les niveaux multiples avec des effectifs trop importants par niveaux.

Le maître consciencieux et qui obéit aux règles peut être un maître sous stress permanent et excessif du fait d'une conjonction de programmes chargés avec un rythme scolaire marqué par des séquences qu'il est censé respecter à la lettre. Ce cadre est destiné à guider les maîtres que l'on sait très souvent isolés et à leur donner

⁴ La langue parlée dans de nombreux villages marocains isolés peut être une des variétés d'amazigh que les maîtres ne possèdent pas tous loin de là.

⁵ Toutes les citations en italique sont issues des données de routine du programme de coopération gouvernement UNICEF

un cadre et un rythme qui voudrait offrir à tous les enfants le même service.

« Bien sûr au Centre de Formation des Instituteurs (CFI), on nous a informé sur les rythmes d'apprentissage différents des enfants et tout ça mais on nous donne aussi une grille où c'est écrit 20 mns pour ça, 30 mns pour ça etc. compris, pas compris, on passe à la suite ou on prend le risque que l'inspecteur nous sanctionne et alors on va rester enterré dans ce village plusieurs années ».

La pédagogie est encore très marquée par la valorisation de la mémorisation. Enseignement coranique et système éducatif à la française ont tous deux des qualités indiscutables mais ils savent aussi conjuguer leurs défauts. Tant de siècles plus tard, au moment où les concepteurs de programme se mettent à l'œuvre, insuffisamment conscients du fait que les futurs adultes auxquels ils destinent leur travaux auront à engranger des montagnes de connaissances indispensables dans 30 ans et dont nous ne pouvons avoir aujourd'hui la moindre idée, c'est encore la « tête bien pleine » qui l'emporte trop souvent sur la « tête bien faite ». Les situations d'apprentissage proposées aux élèves ne sont pas des situations - problèmes ancrées dans leur vie courante ni projetées vers leur avenir. Les nouveaux manuels scolaires sont censés prôner l'approche par compétences mais ce n'est pas toujours suffisamment le cas en réalité et les maîtres n'ont, dans leur grande majorité, pas été formés à ce changement d'approche.

Le modèle en vigueur renforcé par la pression économique est celui de la réussite à tout prix. L'erreur pédagogique est malencontreusement souvent appelée « faute » et la lacune n'est pas permise à l'enseignant. Un maître qui répondrait à un enfant au cours d'une leçon : « je ne connais pas la réponse à la question que tu me poses mais je vais chercher et je te dirai ça la semaine prochaine » serait le plus souvent perçu comme un maître incompetent. Eviter ce risque conduit à une pédagogie d'un savoir sans risque déversé sur la défensive et non du dialogue ; le modèle de l'élève soumis s'en trouve valorisé comme on l'a vu dans les caractéristiques des enfants qui ne sont pas frappés.

Les mesures des acquis scolaires ont révélé des résultats faibles ; les maîtres le savent sans avoir les outils pour y remédier, ceci ne fait qu'augmenter leur culpabilité. Le taux de dépressions est plus élevé chez les enseignants que pour d'autres métiers, la pratique clinique de la responsable de l'étude le confirme. Chacun de nous, dès avant sa conception et jusqu'au dernier jour, est le lieu d'un combat quotidien entre la vie et la mort, entre pulsion de vie et pulsion de mort et nul doute que cette violence que l'enseignant fait à l'enfant, à l'enfant qu'il a été, enfant frappé, enfant frappeur, est une violence qu'il se fait finalement à lui-même. Passant outre les attitudes défensives, les enseignants confrontés à ce problème lors de la restitution de la première étude à Tanger ou lors de travaux de groupe sur l'analyse de la situation des droits de l'enfant à Fès ont dit de façon très émouvante qu'ils reconnaissent les faits, en étaient malheureux mais aussi très désarmés pour trouver d'autres voies.

Les propos des enfants dans les entretiens confirment le malaise des maîtres avec toutes les formes de réaction différentes que peut prendre le malaise.

« L'enseignant est malade mentalement, il prend des médicaments pour se calmer »⁶

« L'enseignant est diabétique et très nerveux, il se défoule sur les élèves »⁷

« Les enseignants ne sont pas de la même région que nous (ils trouvent beaucoup de difficultés à trouver les écoles, ne trouvent pas non plus où loger et pour terminer, ils ne viennent pas de leur plein gré, ils font donc tout ce qu'ils veulent). Ils ont des problèmes familiaux »⁸

⁶ Entretien No 88

⁷ Entretien No 94

⁸ Entretien No 97

La violence est toujours faillite de la communication, de la négociation. L'art de communiquer avec un groupe n'occupe pas une place importante dans les apprentissages des futurs enseignants où la part du complément de formation didactique prend l'essentiel du temps de formation.

Enfin, à la base, est la motivation personnelle de l'enseignant. On invoque fréquemment le fait que la plupart des enseignants n'ont pas la vocation de l'enseignement et ont choisi ce métier pour des motifs « alimentaires ». Et, il est vrai que tous les métiers de contact humain sont particulièrement difficiles à exercer s'ils sont choisis uniquement pour ces motifs. Et le métier de comédien savant, intelligent et bon communicateur qu'est le métier d'enseignant est sans aucun doute un des plus difficiles. Cependant, on trouvera, sur cette terre, beaucoup plus de gens qui n'ont pas choisi leur métier que de gens qui ont assumé leur « vocation ». Et en cherchant bien dans nos souvenirs scolaires, nous devrions pouvoir trouver de piètres enseignants qui avaient la vocation et de grands pédagogues qui l'ont acquise comme vient l'appétit... en mangeant.

Des enseignants défenseurs des enfants

Ce que l'étude montre aussi c'est que l'école n'a pas perdu l'espoir de jouer la fonction libératrice et de tremplin vers l'avenir qui est la sienne.

La majorité des directeurs et des enseignants se sont exprimés en faveur du droit de l'enfant à la participation : droit à la parole, droit de réunion avec eux pour résoudre les problèmes de l'école et discuter de cette question de la violence, participation aux comités de gestion des établissements scolaires dès l'école primaire alors que pour l'instant le texte ne le prévoit pas.

Enseignants et directeurs sont en partie conscients de la peur que génèrent les châtiments corporels mais majoritairement, ils ne souhaitent pas et ne pensent pas que les enfants doivent avoir peur d'eux.

Tout ceci confirme ce que nous voyons tous les jours sur le terrain, des enseignants qui ont les mêmes charges que les autres et guère plus de formation mais qui savent gérer leur classe sans frapper. Ils sont 23% dans l'enquête, presque 1 sur 4, à dire ne l'avoir jamais fait. Pour ces enfants, ils se dévouent hors du temps scolaire pour le théâtre, pour le jardin scolaire, pour le sport, pour les concours de dessin, de lecture ou d'écriture. Beaucoup de scouts qui prennent en charge les animations d'été et des dimanches sont des enseignants. Les associations qui oeuvrent pour les droits de l'homme et pour le développement de la société civile sont dynamisées par les enseignants. Les enseignants accueillis dans les douars jouent le rôle d'agent de santé communautaire, remplissent les dossiers, alphabétisent les parents, installent des structures préscolaires, aident les conseils communaux à réaliser leur travail. Les enseignants impliqués dans le processus qualité qui est mis en œuvre dans le cadre du programme de coopération ont en général fait grand cas des propositions très constructives émises par les enfants.

Et si c'est à l'école de jouer cette fonction libératrice, c'est que l'avis des familles est nettement en recul sur ce point par rapport à celui des enseignants. Trois parents sur dix seulement sont prêts à ce que l'enfant puisse exprimer son point de vue sur l'école. Moins de deux parents sur dix les verraient participer aux conseils de gestion ou tenir des réunions intéressantes sur la qualité de l'école.

Mais l'on voit aussi que tous s'accordent sur l'importance de l'écoute, de l'aide et de la compréhension donnant une fois de plus raison à la leçon de l'expérience qui nous a enseigné qu'un bon maître sous un arbre est plus efficace qu'un mauvais dans un palais.

Recommandations

Les recommandations proposées ici découlent de façon logique de l'analyse qui précède et s'inspirent des suggestions des participants à l'étude ainsi que des travaux et tentatives de résolution du problème de la violence scolaire réalisés et évalués dans d'autres pays.

Elles ont pour base l'approche droits de l'homme / droits de l'enfant et reprennent le principe de base que la liberté de l'un s'arrête là où commence celle de l'autre.

Elles ont pour présupposés théoriques et philosophiques que l'on applique le principe de la tolérance 0 vis-à-vis de tout acte de violence quel que soit l'auteur et les circonstances et que tout un chacun au plus jeune âge est déjà inscrit dans le contrat social comme titulaire de droits mais aussi mandataire d'obligations. Ceci signifie une prise de position contre la violence mais pour la discipline et pour des sanctions éducatives

Elles ont pour objectif de réduire la violence à l'école mais aussi en société en brisant le cercle vicieux qui fait qu'un enfant frappé a plus de chances de frapper plus tard ses enfants que celui qui ne l'a jamais été.

Elles s'efforcent de ne pas pénaliser le pays en proposant des solutions financièrement inabordables pour un état qui consacre déjà près de 30% de son budget à l'éducation ; elles essaient donc d'utiliser et de dynamiser toutes les structures qui existent plutôt que d'en créer d'autres et de privilégier les actions à moindre coût.

Ces recommandations s'adressent essentiellement au milieu de l'école primaire parce qu'elle a fait l'objet de cette enquête, parce qu'il est souvent plus facile de commencer par le début, parce que le lien milieu / école y est plus fort qu'ensuite, ce qui est important pour ce problème qui est un problème de société.

Elles sont présentées en commençant par la base, par la périphérie, parce que l'expérience du programme de coopération Gouvernement UNICEF et l'analyse du fonctionnement social au Maroc ces dernières années nous ont convaincu que là était le creuset de l'innovation pour peu que l'initiative locale soit soutenue, entendue et relayée au niveau central.

Elles sont un dossier ouvert pour servir de base à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action qui ne peuvent être produits que par la consultation et rencontre de tous les intervenants potentiels.

N.B. Certaines de ces recommandations, voire toutes pour les sceptiques, paraîtront utopiques. Elles ne le sont pas pour une simple raison : toutes ont été au moins une fois en partie mises en œuvre par une école marocaine ordinaire, une école de zone périurbaine pauvre comme une école rurale isolée. Elles s'inscrivent toutes dans une société qui vit un moment historique de développement de la citoyenneté, de la démocratie, de la décentralisation et le plus grand nombre d'entre elles auraient été sans valeur dans un autre moment.

Au niveau de la classe

1. Animer dès la rentrée scolaire un débat sur la question des droits et devoirs des uns et des autres
 - Parce que la classe est la première « équipe » dont ils vont faire partie hors de la famille et que l'opportunité d'engager au plus jeune âge des comportements citoyens responsables est trop belle pour que nous la rations
2. Aboutir à un code de vie commune, un règlement intérieur comportant des sanctions éducatives non violentes acceptées par tous et le faire connaître aux parents
 - Parce que les enfants sont des êtres intelligents mais naturellement curieux et réactifs plus enclins à accepter des règles dont ils comprennent l'utilité et qu'ils ont collaboré à construire que de se plier à des règles créées par d'autres et dont l'utilité ne leur a pas été démontrée
3. Faire élire par les élèves, chaque semestre, un conseil de discipline interne à la classe, en charge de gérer avec le maître et si besoin avec l'école les cas d'indiscipline et au sein de ce petit groupe, faire élire un représentant de la classe au niveau de l'école
 - Parce que c'est la seule façon de mettre en oeuvre les règles communément choisies
 - Parce que c'est un bon exercice d'apprentissage de la citoyenneté
 - En veillant à ce que ce ne soit pas systématiquement les « bons élèves soumis » qui en soient les membres
4. Adopter autant que faire se peut un pédagogie participative, différenciée, utiliser les atouts des classes à niveaux multiples pour des systèmes de tutorat entre enfants et pratiquer l'évaluation formative
 - Parce que ces méthodes ont toutes prouvé, dans le cadre du programme de coopération comme dans les expériences menées dans d'autres pays leur efficacité à transformer un climat scolaire uniquement contraignant en un climat scolaire coopératif (voir Freinet s'il ne fallait citer que lui, voir Prairat)
5. Accompagner cela en utilisant à cet usage le temps de l'éducation civique et d'une manière plus générale toutes les matières d'éveil et les 15% de curriculums locaux pour cette formation en acte à la vie citoyenne
 - Parce qu'un bon exemple vaut mieux qu'un long discours et que les droits de l'enfant et de l'homme en général s'entendent mieux quand on les pratique dans et autour de l'école que quand on les apprend par cœur
6. Intercaler des séquences rapides d'éducation psychomotrices, profiter à fond des séquences de sport
 - Parce que les enfants ont plus besoin de mouvement que les adultes et que ce temps sera aisément récupéré en diminution des tensions en classe et de l'agitation qui s'en suit souvent
7. Supprimer les devoirs à la maison avant 10 ans autant que possible, les alléger pour les rendre efficaces, organiser un système de tutorat pour ces devoirs à la maison, discuter avec l'enfant pour comprendre pourquoi ils ne sont pas faits et/ou contacter les parents pour connaître la cause des difficultés, obtenir d'eux un suivi en échange d'une information régulière sur leur enfant
 - Parce que ces devoirs sont la principale cause de sanction
 - Parce qu'ils ne sont pas toujours efficaces et renforcent l'iniquité
 - Parce qu'on peut suivre son enfant même si on ne sait pas lire, plus d'un enfant a découvert tard l'analphabétisme d'une mère qui lui faisait consciencieusement réciter sa leçon...

Au niveau de l'établissement scolaire

8. Associer les enfants aux travaux des conseils de gestion des établissements scolaires (CGE)
 - Du fait de leur capacité de propositions constructives attestées tant dans le cadre du programme de coopération gouvernement UNICEF dans le processus écoles de qualité⁹, que dans les instances de participation que sont le parlement de l'enfant, les conseils communaux d'enfants et les coopératives scolaires quand elles sont bien guidées,
 - Parce que les enseignants sont majoritairement d'accord,
 - Parce que les enfants le souhaitent.
9. Mettre la réflexion sur la violence à l'école à l'ordre du jour des discussions du CGE
 - Parce que la tentation d'éviter la question est toujours la plus forte
 - Parce qu'il a fallu quand même trois ans de discussion pour des responsables progressistes insèrent dans la « grille qualité » un item relatif à cette question et acceptent que le problème soit reconnu et le débat ouvert
 - Parce que les comités de vigilance qui se sont mis en place dans le cadre du programme de coopération pour lutter contre l'absentéisme et l'abandon et qui se multiplient aujourd'hui dans d'autres établissements scolaires pourraient être aussi investis de cette mission de veille sur la question de la violence
10. Donner mission au CGE d'enrichir le règlement intérieur de l'établissement en organisant une consultation de tous les membres de la « famille scolaire » sur le thème puis de diffuser largement ce règlement intérieur
 - Parce qu'adulte ou enfant, on obéit mieux aux règles qu'on s'est choisies
11. Donner mission au conseil de gestion des établissements de mettre en place, un lieu et un temps d'écoute (hors établissement mais proche de l'établissement) pour les enfants et les enseignants en difficulté
 - Parce que c'est une des grandes attentes des enfants
 - Parce que l'expérience initiée au niveau de quelques lycées peut être étendue selon les possibilités des lieux et les difficultés rencontrées par les enfants, ce peut être un simplement par identification d'un « sage » au niveau d'une communauté villageoise comme d'un travailleur social, d'une association locale, dont les membres seraient formés à la médiation
12. Appliquer la règle de la tolérance 0
 - Toute infraction à la circulaire 99 /06 doit être traitée, traitée ne voulant pas dire simplement punir, signaler, etc. mais prendre en considération comme un problème, un symptôme que quelque chose va mal et réfléchir aux solutions avec la personne concernée
 - Parce que les directeurs d'école ont montré dans l'enquête, d'une part, et par l'établissement dans le cadre du programme de coopération de la Charte d'Honneur des directeurs d'école respectueux des droits de l'enfant, d'autre part, qu'un bon nombre d'entre eux étaient prêts à s'engager

⁹ Le processus « école de qualité » est un processus participatif à l'échelle de l'établissement scolaire, il permet aux enfants, aux enseignants, aux parents et aux personnes ressources de la communauté d'établir ensemble au moyen d'outils simples un diagnostic et un plan d'action où chacun a sa part de responsabilité dans l'amélioration de la qualité de l'éducation.

13. Donner au conseil de gestion des établissements scolaires la mission de passer convention avec l'association des parents d'élèves, la communauté du douar, le conseil communal pour faciliter le logement des enseignants en échange de services que les enseignants peuvent rendre à la communauté
- Parce qu'on ne peut pas attendre d'un enseignant qu'il fasse bien son travail s'il est trop mal logé
 - Parce que là où des enseignants se sont mis au service de la communauté celle-ci le leur a bien rendu et réciproquement
 - Et parmi ces services rendus à la communauté en tout premier lieu, les activités parascolaires que les enfants réclament (théâtre, sport...) et qui leur font aimer leur école

Au niveau de la délégation de l'éducation nationale

14. Créer une cellule anti violence au sein de la délégation en charge de traiter tous les cas de figure qui se présentent
- Parce que les enseignants ont besoin d'aide, d'appui psychologique
 - En utilisant les conseillers d'orientation et de planification de par la conjugaison des deux atouts qui leur ont permis de participer efficacement à cette enquête : leur bonne formation et leur extériorité par rapport aux établissements scolaires
 - En identifiant pour cette cellule des référents par rapport aux problèmes qu'elles ne pourraient pas traiter (problèmes psychologiques lourds, problèmes de méthode pédagogique, etc.)
15. Sensibiliser tous les inspecteurs de circonscription et tous les directeurs d'école sur la question
- En les prévenant de la nécessité absolue de respecter le texte de la circulaire
 - En leur demandant de se placer en situation de relation d'aide auprès des enseignants en difficulté, d'identifier d'où peut venir l'aide qu'ils ne peuvent pas apporter
16. Veiller à ce que tous les inspecteurs qui ont été formés à l'évaluation formative assurent la formation des enseignants de leur circonscription
- Parce que les enseignants qui ont été formés à cette méthode même s'ils ne l'appliquent pas toujours dans son intégralité ont mieux compris les difficultés d'apprentissage de leurs élèves, su y remédier plus facilement le climat de la classe s'en est trouvé modifié
17. Réduire les difficultés des enseignants en apportant le plus grand soin dans l'établissement des prévisions de la carte scolaire
- Pour ne pas imposer aux enseignants des effectifs trop lourds en milieu urbain
 - Pour ne pas imposer aux enseignants des effectifs des classes à plus de 4 niveaux/plus de 6 enfants par niveaux
18. Faire de cette question un des volets de la mise en oeuvre de la convention sur la santé scolaire signée entre le MEN, le ministère de la santé et le ministère de l'intérieur
- En mettant ce point à l'ordre du jour du CTP
 - Parce que des faits graves sont venus signaler une situation psychique désespérée de certains enseignants
19. Appliquer le principe de la tolérance 0 en traitant tous les cas qui se présentent.

Au niveau de l'académie régionale d'éducation et de formation

20. En attendant que le décret soit modifié, inciter à l'association de représentants des enfants à tout ou partie des travaux des CGE, par le moyen d'une note aux délégations
21. Sensibiliser les délégués sur la question de la violence à l'école et faire de la réduction de la violence scolaire une de leurs responsabilités
22. Inclure la formation à la sociologie rurale, au processus « grille école de qualité », aux droits de l'enfant et à la médiation pour lutter contre la violence scolaire dans la formation modulaire des directeurs d'école et dans les formations modulaires des CFI
 - Parce que ce sont des éléments de formation éprouvés pour l'instauration d'une culture démocratique à l'école
23. Former les inspecteurs puis les enseignants y compris au niveau des CFI à l'évaluation formative en les sensibilisant sur la question de l'apprentissage par la valeur de l'erreur
 - parce qu'elle est un facteur de réduction des tensions au sein de la classe
 - parce que la démarche essai/erreur est une méthode plus valide d'apprentissage que l'imposition d'un modèle
 - parce qu'ils doivent pouvoir sécuriser et aider l'enseignant qui ne sait pas à combler sans complexe ses lacunes
24. Engager le processus de régionalisation, localisation des curricula
 - Parce qu'au delà de la pertinence des contenus qu'il vise principalement, il est un bon moyen d'intéresser le milieu environnant à l'amélioration de la qualité de l'école

Au niveau du ministère

25. Relire les manuels scolaires en veillant à ce que les valeurs de tolérance plutôt que d'incitation à la violence y soient intégrées et relire et amender si nécessaire le cahier des charges
26. S'assurer de la bonne application des règles juridiques sur la question des châtiments corporels, les compléter et préciser si nécessaire
27. Engager syndicats et associations de parents d'élèves à se mobiliser contre toute forme de violence à l'école
28. Réformer fondamentalement les programmes pour une entrée résolue dans l'apprentissage par les compétences à résoudre des problèmes de la vie quotidienne
29. Revoir le système du découpage horaire qui interdit actuellement pratiquement la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée
30. Envisager la mise en place d'un système d'études surveillées et/ou revoir le système de l'appui pédagogique
 - pour aider les enfants (dont les parents ne peuvent le faire) à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons
 - pour réduire les risques de corruption par les leçons particulières données par les maîtres (corruption parce que ce système est interdit et parce que les enfants dans l'enquête ont mis en évidence le fait que ces enfants ne sont pas frappés, avec les dérives qu'on imagine)
31. Diffuser sur une simple page recto verso les résultats de cette étude accompagnés de messages de plaidoyer à tous les niveaux de l'institution ainsi que l'étude complète à toutes les délégations et écoles qui ont participé à l'enquête

Au niveau de la société, plus largement...

32. Organiser au niveau des grands medias une campagne d'information sur la question prise sous l'angle droits et devoirs à l'école
33. Constituer un groupe de plaidoyer autour des résultats de l'étude et du Plan d'Action National pour l'Enfance dont le volet éducation comporte un axe de lutte contre la violence
34. Mobiliser sur la question les associations en particulier celles qui oeuvrent pour l'enfance, pour les droits des femmes, les associations de défense des droits de l'homme pour un travail de sensibilisation et prévention à réaliser au niveau des familles
35. Inscrire la question des droits de l'enfant dès le plus jeune âge et l'éducation parentale telle développée dans le cadre du programme de coopération dans les cours d'alphabétisation pour développer la conscience des risques que la violence fait courir à l'enfant
36. Revoir la liste des compétences psychosociales qui sert de base au programme « jeunes pour jeunes » mené avec l'appui de l'UNFPA pour y intégrer si besoin des notions d'éducation parentale et de résolution des conflits et étendre ce programme
37. Donner mission au comité de pilotage de l'étude de soutenir, suivre et évaluer les expériences entreprises localement dans ce domaine

Bibliographie

- Adler A. *La pulsion d'agression dans la vie et dans la névrose. Revue Franç. psychanal.* 2-3/1974, 417-425., 1909
- Arendt H. *Eichmam à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal, Paris Gallimard, (1966)*
- Athanassiou Cl *Le surmoi, Paris Puf 1995*
- Baldet N. *Brutalités et harcèlement physiques et psychologiques exercés sur des enfants par des personnels du ministère, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Paris, 2004*
- Balier C. *Psychanalyse des comportements violents, Paris Puf, 1988.*
- Bayle G. *Traumatismes et clivages fonctionnels, Revue. Franç. psychanal.* 1988, 6, 1339-1356.
- Bergeret *La violence fondamentale, Paris, Dunod, 1984.*
- Bonafé JP *La médiation scolaire par les Elèves*
- Chasseguet-Smirgel *Essai sur l'idéal du Moi. Contribution à l'étude psychanalytique de "la maladie d'idéalité", Revue Franç. psychanal.* XXVII, 5-6/1973,735-930
- Cournut-JaninM. *La castration et le féminin dans les deux sexes, Revue Franç.psychanal.,* 5/1993,1353-1358.
- Diatkine G. *La cravate Croate : narcissisme des petites différences et processus de civilisation Revue Franç. psychanal.,* 4/1993,1057-1072.
- Diatkine G. *A propos du surmoi idéal, Revue Franç.psychanal.,* 5/1997,1653-1656.
- Diatkine R. *Agressivité et fantasmes d'agression, Revue Franç.psychanal.,* XXX,1966, numéro spécial, 15-93.
- Gilbert Diatkine *Violence, culturelle et psychanalyse, Société algérienne de recherche en psychologie, UNICEF, SARP 2001*
- Donnet J.-L *Surmoi. Le concept freudien et la règle fondamentale, Monographie de la revue française de psychanalyse, Paris, Puf*
- Eric Debarbieux *Violence à l'école et politiques publiques*
- Catherine Blaya *Collection action sociale. E.S.F éditeur 2001*
- El Andaloussi B. *Punitions et violences à l'école, ATFALE, UNICEF Maroc, 2001*
- Freud S. *Analyse d'une phobie chez un garçon de cinq ans (le petit Hans) Tr.fr. M.Bonaparte et R.Loewenstein, in cinq psychanalyses, Paris, Denoël et Steele,1935*
- Freud S. *Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle (l'homme aux rats)*

- Tr.fr. M.Bonaparte et R.Loewenstein, in cinq psychanalyses, Paris, Denoël et Steele, 1935.
- Freud S. *Histoire d'une névrose infantile. L'homme aux loups*, Tr. fr. M.Bonaparte et R.Loewenstein, in cinq psychanalyses, Paris, Puf, 1954.
- Freud S. *Pour introduire le narcissisme. Puf 1314, Denise Berger, in la vie sexuelle, Paris, Puf, 1969.*
- Freud S. *Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort. Puf 1915*
Tr. fr. P Colet, A. Bourguignon et A. Cherki, in *Essai de psychanalyse, Paris Payot, 1981.*
- Freud S. *L'inconscient. Tr ; fr. J. La planche et J. – B. Pontalis ; in Métapsychologie, Paris, Gallimard, 1968.*
- Freud S. *Deuil et Mélancolie. G. W.1915*
- Freud A. *Le moi et les mécanismes de défense, PLIF, Paris, 1947*
- Girard R. *La violence et le sacré, Paris, Grasset 1978.*
- Green A. *Le narcissisme primaire, structure ou Etat?*
in *Narcissisme de vie, Narcissisme de mort, Paris. Editions De Minuit, 1983.*
- Lacan *L'agressivité en psychanalyse, in Ecrits, Paris, Editions du Seuil 1966.*
- Lacroix M.B. *Enfants terribles, Enfants féroces,*
- Monmayrand M. *La violence du jeune enfant, Toulouse, Erés.*
- Lagache D. *Pouvoir et personne, in Agressivité, structure de la personnalité et autres travaux. Œuvres, IV, 1956-1962, Paris, Puf, 1982*
- Lagache D. *"Psychocriminogène", in Œuvres II, 1947-1952, Paris, Puf 1979.*
- Lagache D. *"Introduction psychologique et clinique à la criminologie", in Œuvres II, 1947- 1952, Paris, Puf 1979.*
- Lowenstein R. *Psychanalyse de l'antisémitisme, Paris, Puf 1952.*
- Lyotard J.F *La condition postmoderne, Paris,Ed. de Minuit 1979.*
- Male P. *"Les groupes de pervers infantiles" in de l'enfant à l'adulte, Paris, Payot, 1984.*
- Maurel O. *La Fessée, La Plage, 2001*
- Micoulin G. et Boucris J.-Cl *L'enfant instable ou hyperkinétique, psychiatrie de l'enfant, 1989*
- Miller A. *C'est pour ton bien, racines de la violence dans l'éducation de l'enfant, Aubier, 1984*
- Obin J. P. *Recommandations pour un établissement mobilisé contre la violence, Comité national de lutte contre la violence à l'école, 2004*
- Prairat E. *La sanction en éducation, Que sais-je ? PUF, 2001*

- Prairat E. Eduquer et punir, Presses Universitaires, Nancy, 1994*
- Prairat. E Sanction et socialisation, Education et Formation, PUF, 2001*
- Prairat E. Questions de discipline à l'école et ailleurs, Erès, 2004*
- Rosolato G. Le narcissisme, Nouvelle revue de psychanalyse, n°13. 1976*
- Sandler J. Le moi et ses idéaux (Conférence à Paris). Saussure F. Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1960.*
- Wallon H. L'enfant turbulent, Paris, Alcan, 1925*
- Winnicott D.W La défense maniaque, 1935*
tr.fr.J. Kamanovitch, in de la pédiatrie à la psychanalyse, Paris, Payot, 1969.
- Winnicott D.W. L'agressivité et ses rapports avec le développement.*
tr.fr. J. Kalmanowitch in de pédiatrie à la psychanalyse. Paris, Payot, 1950.